

Millau,  
Le 25 octobre 2019

FORÊT ET  
FILIÈRE BOIS

UN TERRITOIRE  
RESSOURCE



Parc  
naturel  
régional  
des Grands Causses



Parc naturel régional des Grands Causses

Introduction de la journée

CHRISTIAN FONT



Parc  
naturel  
régional  
des Grands Causses  
Une autre vie s'invente ici

***"Forêt et filière bois, une terre de ressource"***



**[voir sur Youtube](#)**

# Forêt et filière bois : un territoire ressource

Un projet  
de  
territoire

Des  
réalisations  
en bois  
local

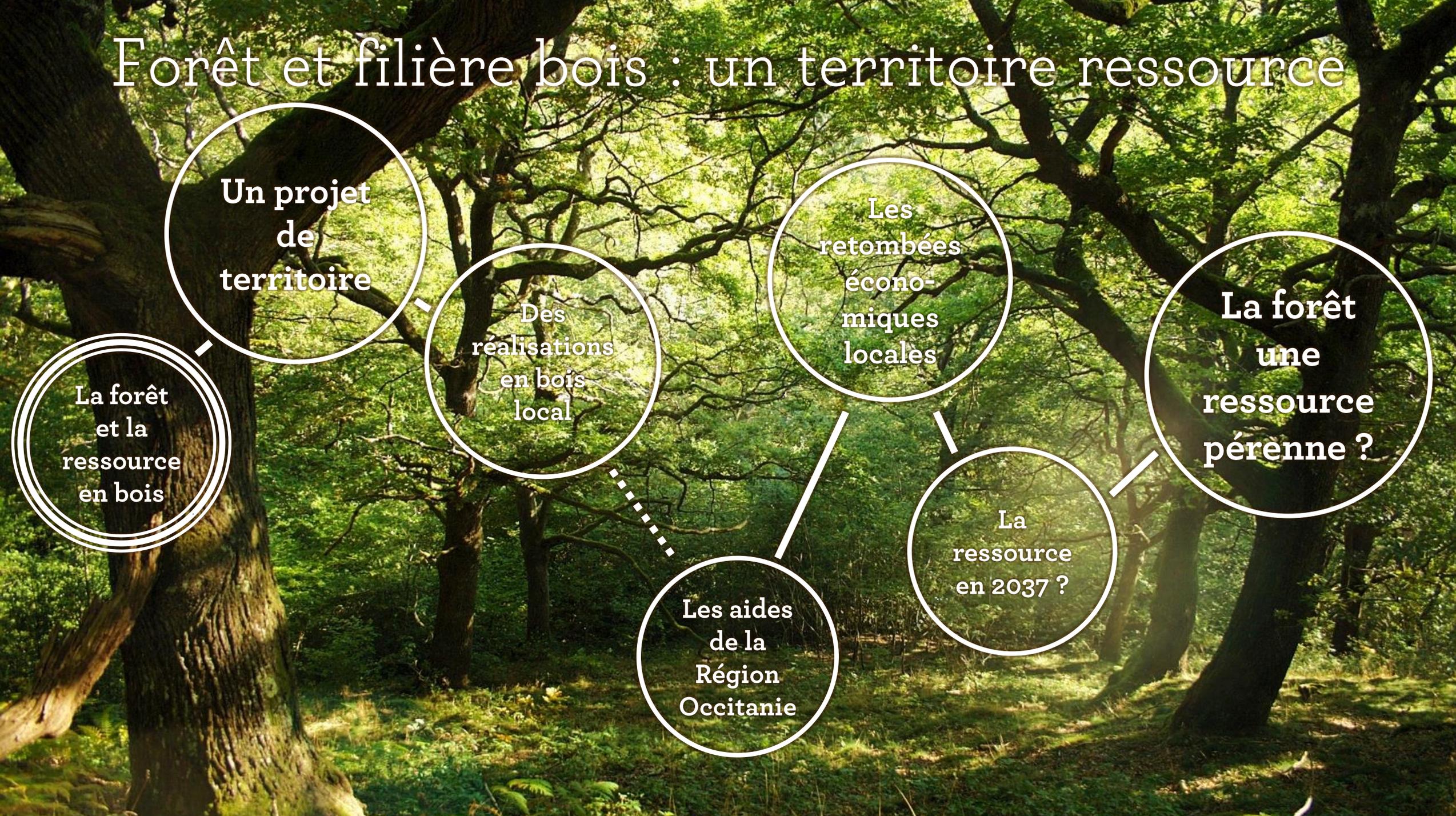
Les  
retombées  
écono-  
miques  
locales

La forêt  
une  
ressource  
pérenne ?

La forêt  
et la  
ressource  
en bois

La  
ressource  
en 2037 ?

Les aides  
de la  
Région  
Occitanie



Parc naturel régional des Grands Causses

Les forêts du territoire

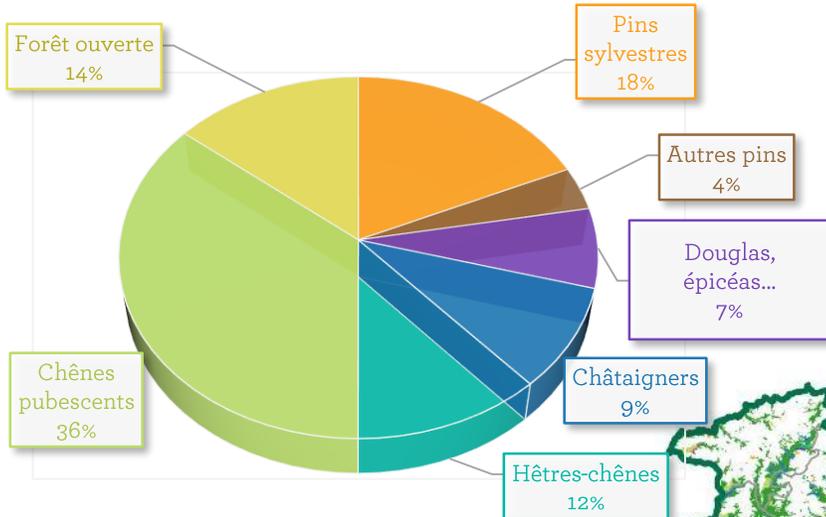
JÉRÔME BUSSIÈRE



LA FORÊT DU  
TERRITOIRE DU PARC  
NATUREL RÉGIONAL DES  
GRANDS CAUSSES

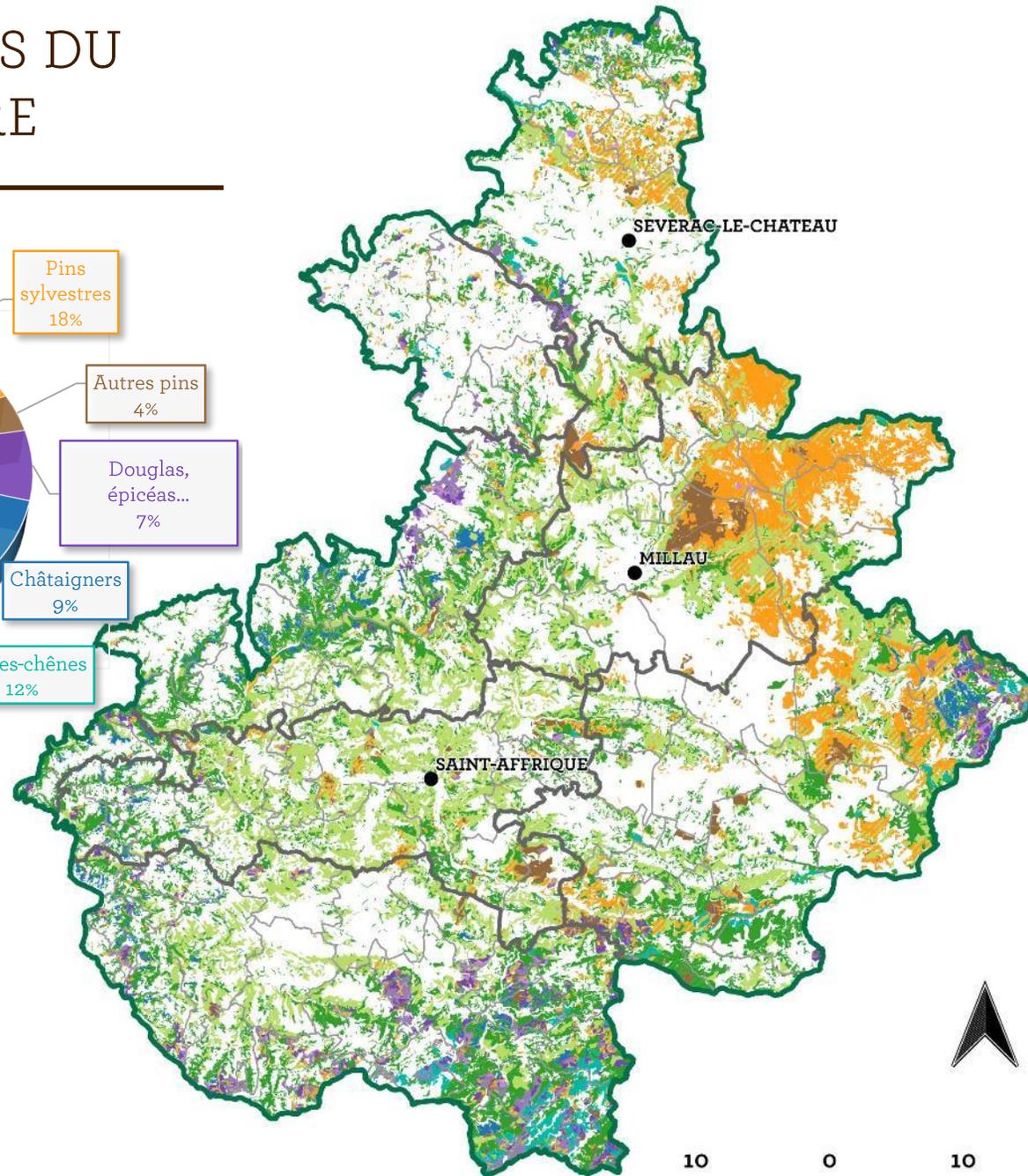


# LES FORÊTS DU TERRITOIRE



136 200 ha

42% du territoire en superficie :  
71% de feuillus  
29% de conifères



## Légende

- Forêts (BD Forêt, 2008)
- Chênes
  - Chênes verts
  - Châtaigners
  - Hêtres
  - Autres feuillus ou mélange
  - Pins sylvestres/feuillus
  - Pins sylvestres
  - Plantation d'autres pins
  - Plantation de Douglas
  - Plantation d'autres conifères
  - Autre plantation
- Périmètres
- Communauté de communes
  - Commune
  - Parc naturel régional

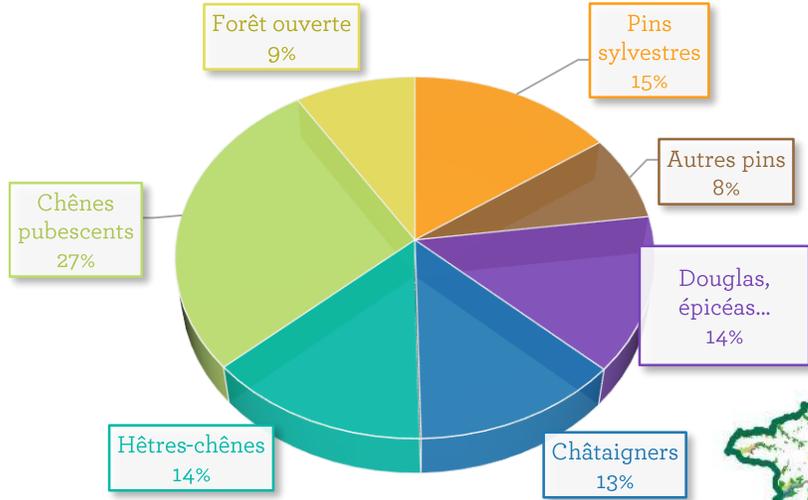


10 0 10 20 km





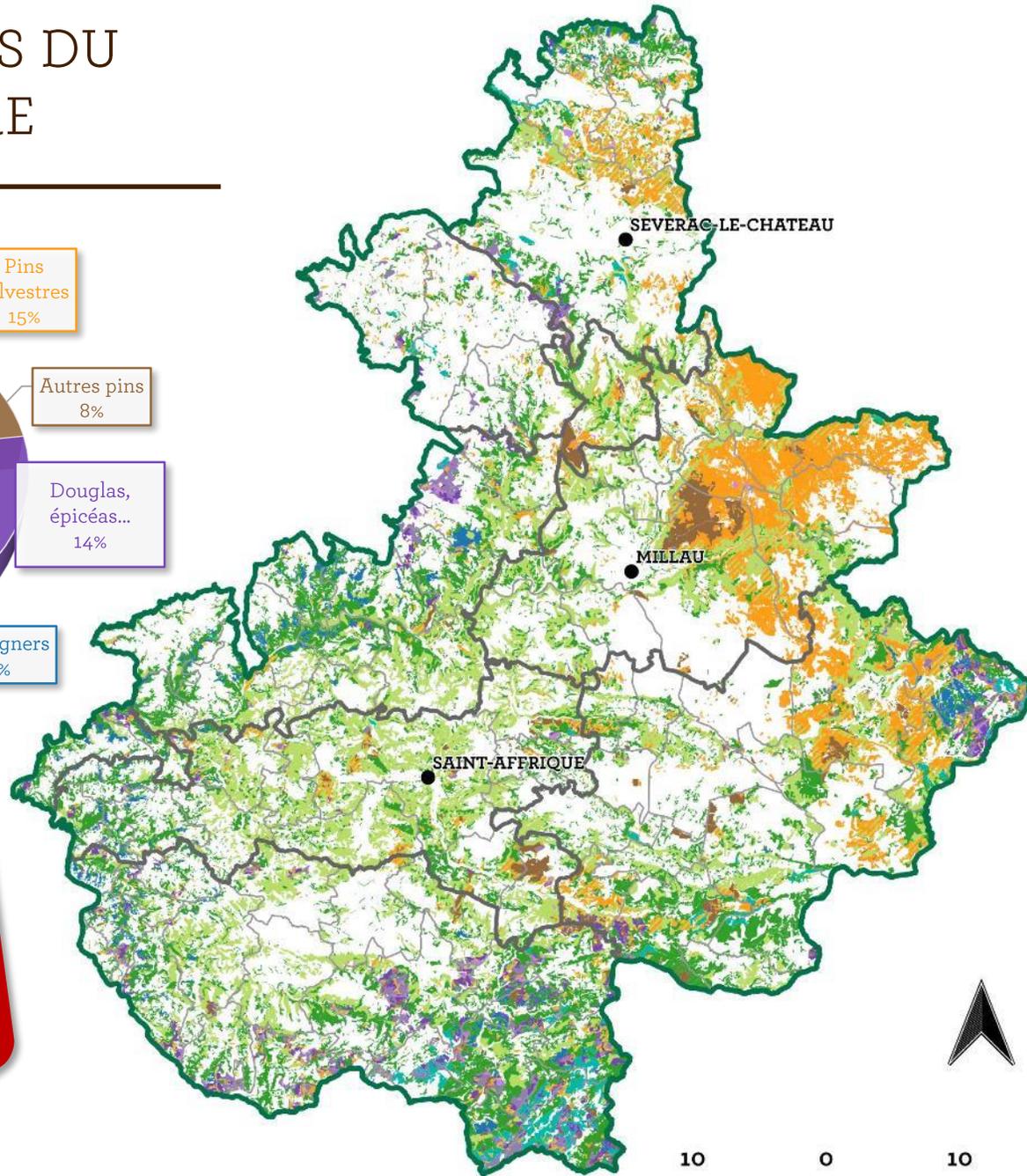
# LES FORÊTS DU TERRITOIRE



## 13 Mm<sup>3</sup>

(bois fort)

**13 Mm<sup>3</sup>**  
 63% de feuillus  
 37% de conifères



## Légende

Forêts (BD Forêt, 2008)

- Chênes
- Chênes verts
- Châtaigners
- Hêtres
- Autres feuillus ou mélange
- Pins sylvestres/feuillus
- Pins sylvestres
- Plantation d'autres pins
- Plantation de Douglas
- Plantation d'autres conifères
- Autre plantation

## Périmètres

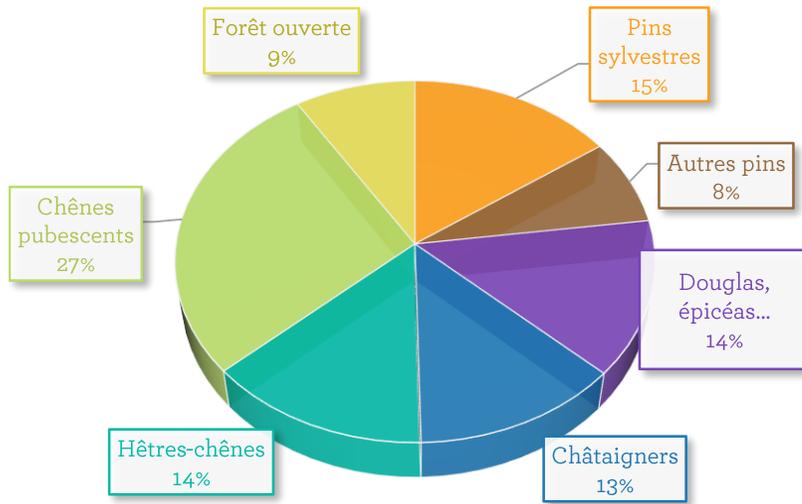
- Communauté de communes
- Commune
- Parc naturel régional



10 0 10 20 km



# LE VOLUME DE BOIS SUR PIED



**13 Mm<sup>3</sup>**

(bois fort tige, IGN)



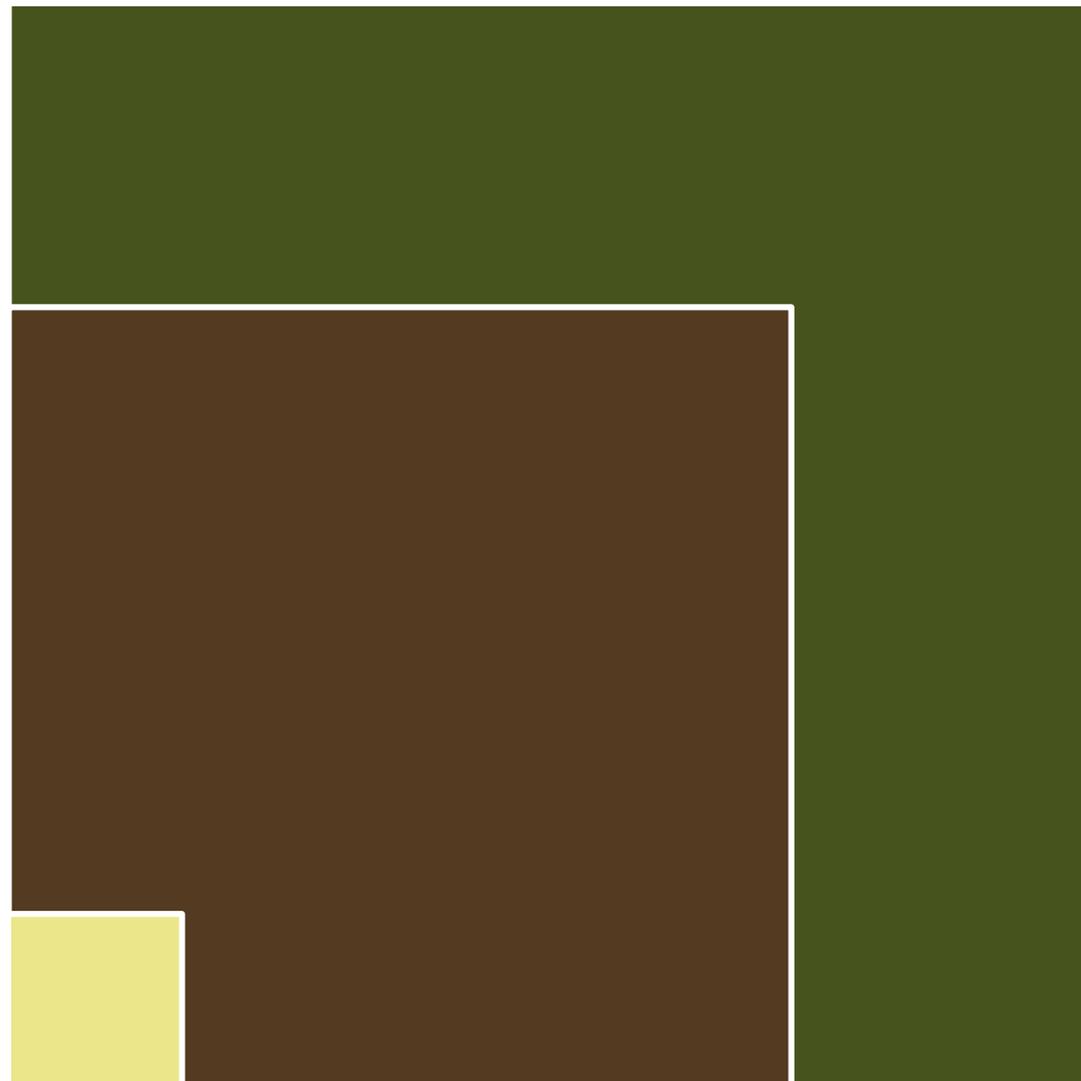


# LE VOLUME DE BOIS SUR PIED

**[2012] : 25 Mm<sup>3</sup>** (volume total estimé)

**[2012] : 13 Mm<sup>3</sup>** (bois fort tige calculé)

**[2012]**  
**410 000 m<sup>3</sup>/an** (accroissement vol. total estimé)





# L'ACCROISSEMENT ANNUEL

[2012]

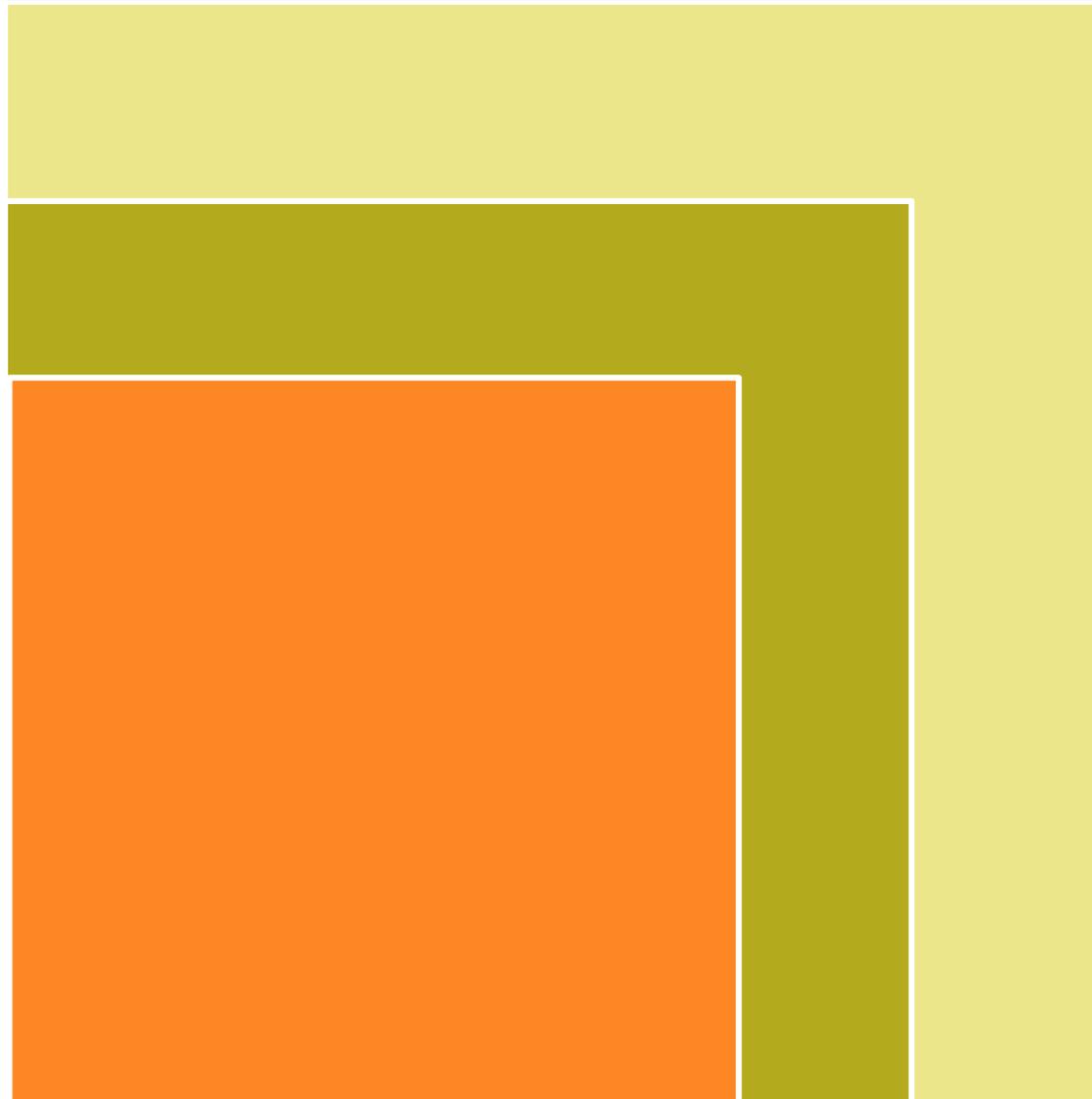
**410 000 m<sup>3</sup>/an** (accroissement vol. total)

[2012]

**275 000 m<sup>3</sup>/an** (accroissement bois fort tige)

[2012]

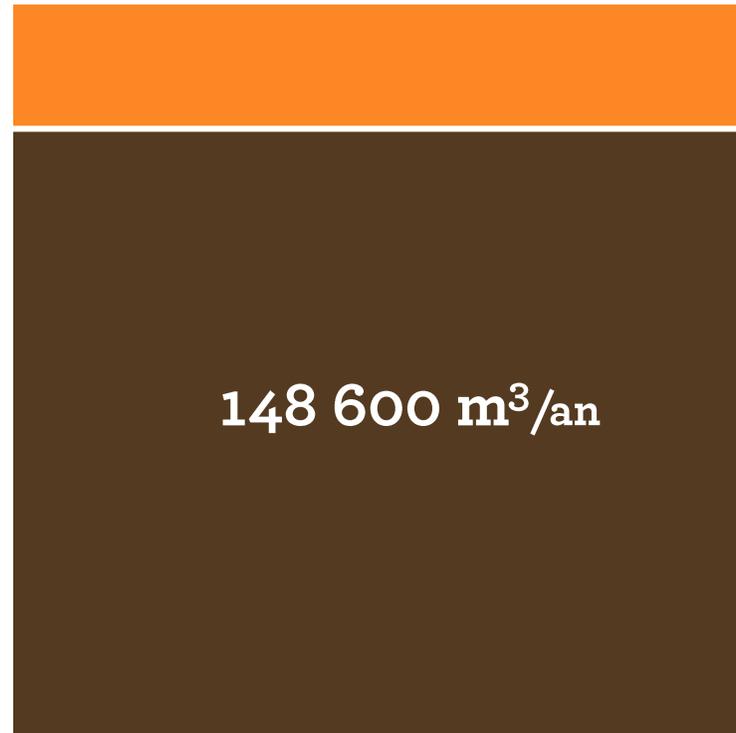
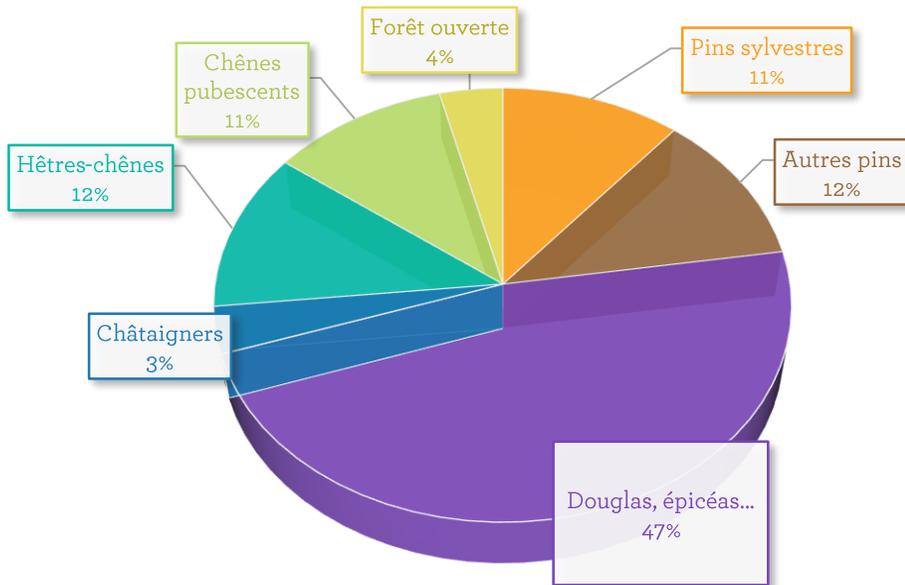
**178 000 m<sup>3</sup>/an** (disponibilité brute vol. total)





# LA DISPONIBILITÉ TECHNIQUE

## Disponibilité brute (178 000 m<sup>3</sup>/an volume aérien total)



La disponibilité technique est égale à 36% de l'accroissement naturel



# LA DISPONIBILITÉ TECHNIQUE

Réseau de ch... : 5 000 t/an  
... 10 000 m<sup>3</sup>/an)

**5000 t. de bois  
consommés par  
an  
croît en 10 j.  
dans la forêt du  
sud Aveyron**





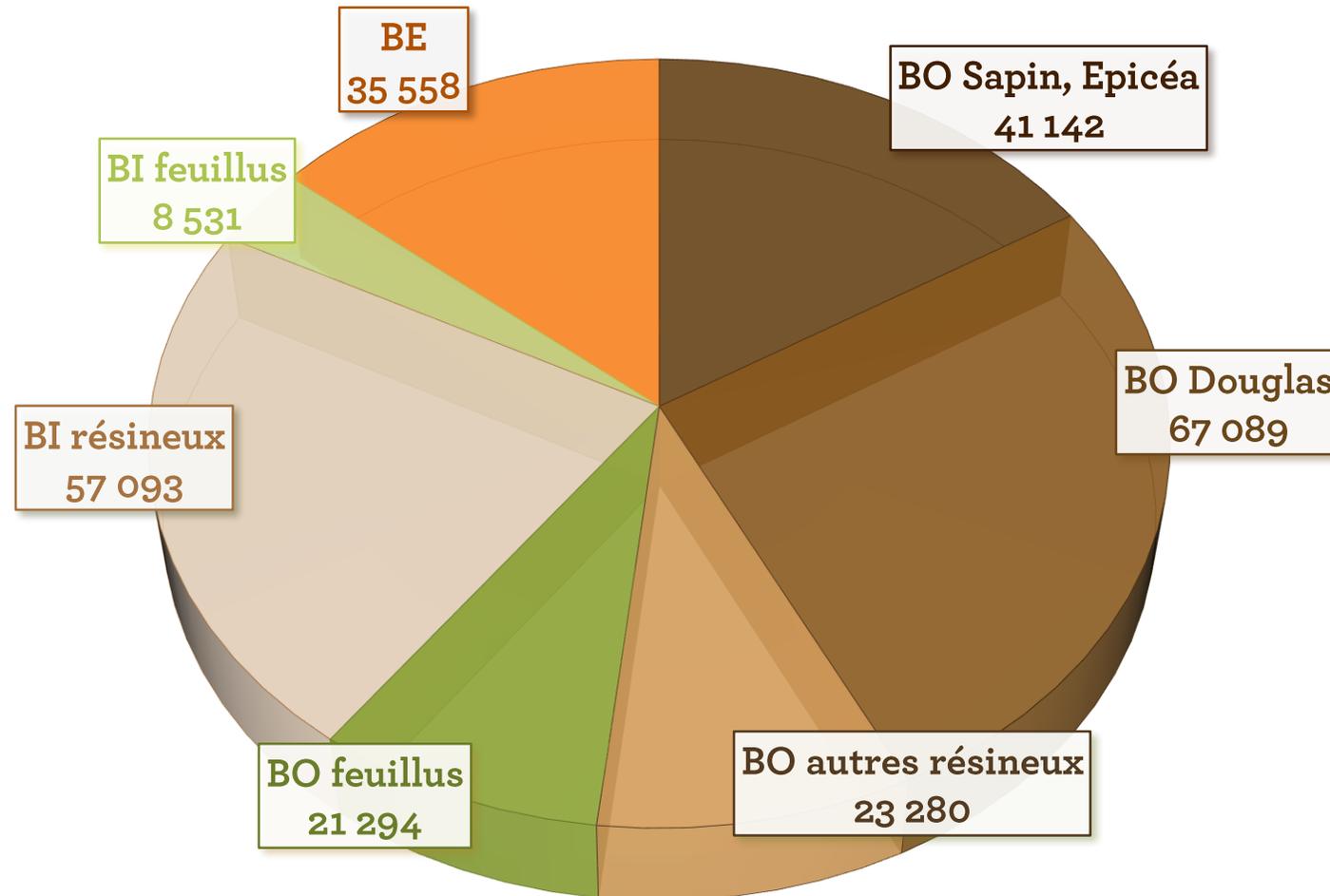
LA FILIÈRE BOIS SUR LE  
TERRITOIRE DU PARC  
NATUREL RÉGIONAL DES  
GRANDS CAUSSES





# VOLUMES EXPLOITÉS EN AVEYRON EN 2016

254 000 m<sup>3</sup>



Catégories de bois exploitées en 2016 dans le département de l'Aveyron  
(source : Agreste EAB Exploitation forestière)



# ESTIMATION DES VOLUMES EXPLOITÉS SUR LE TERRITOIRE

Estimation des volumes par essence sur la zone Grands Causses-Lévézou (en m<sup>3</sup>) (moyenne 2012-2016)

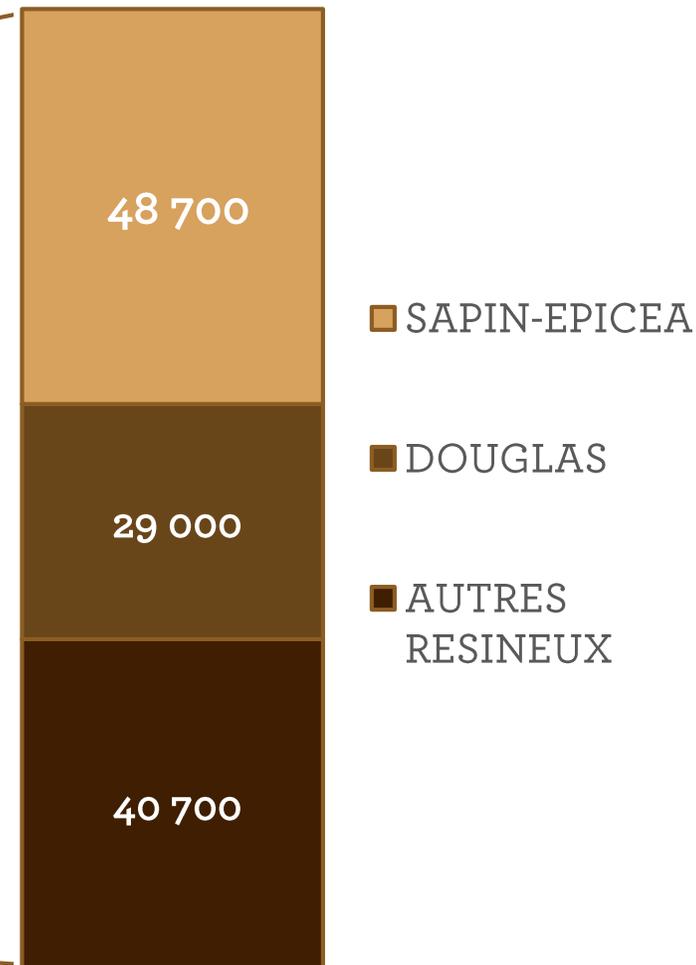
**145 000 m<sup>3</sup>**  
sur le territoire  
1/4 feuillus  
3/4 résineux

**FEUILLUS**  
6%



**RESINEUX**  
94%

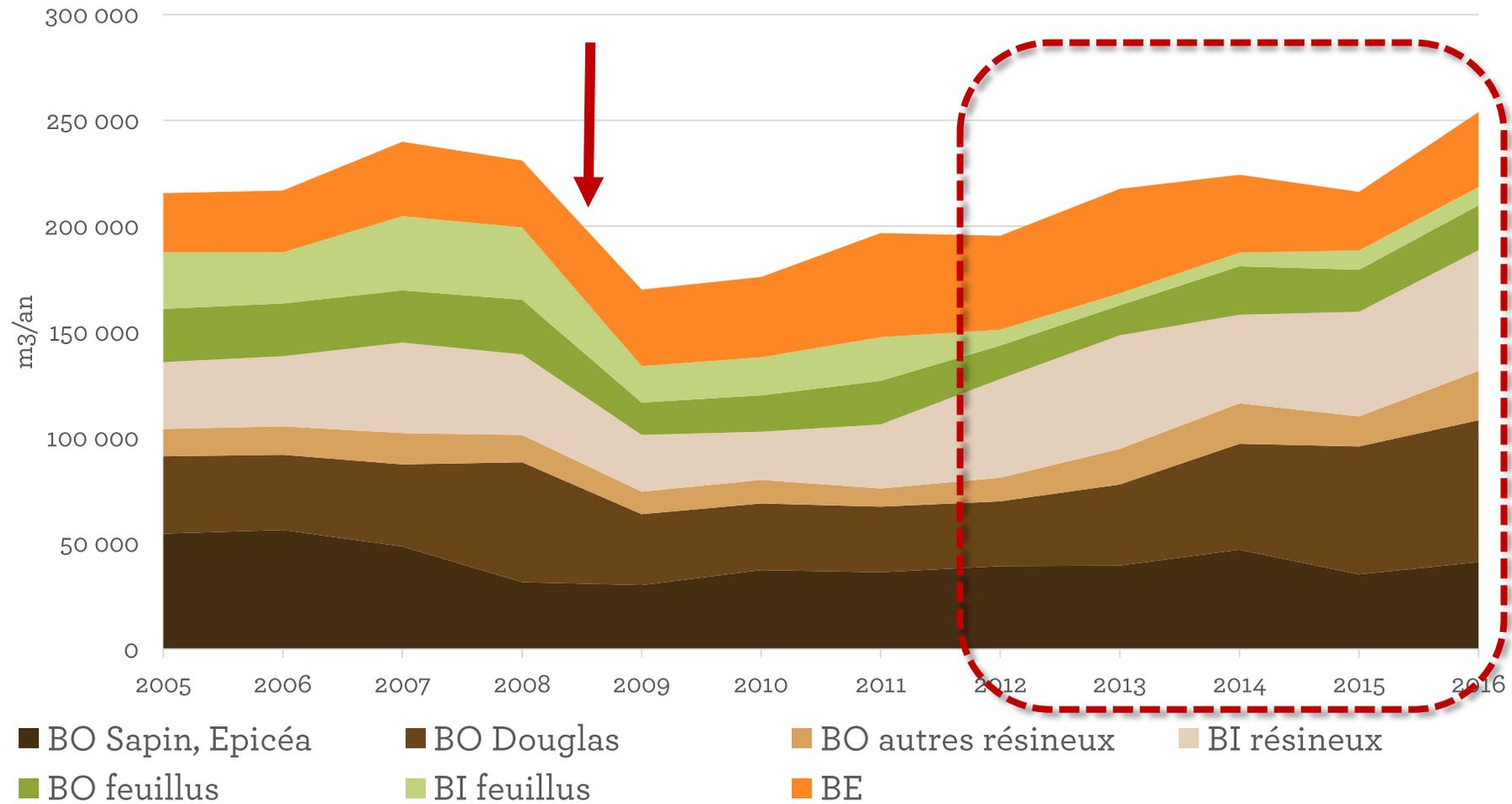
**+ 30 000 m<sup>3</sup>**  
bois-bûche





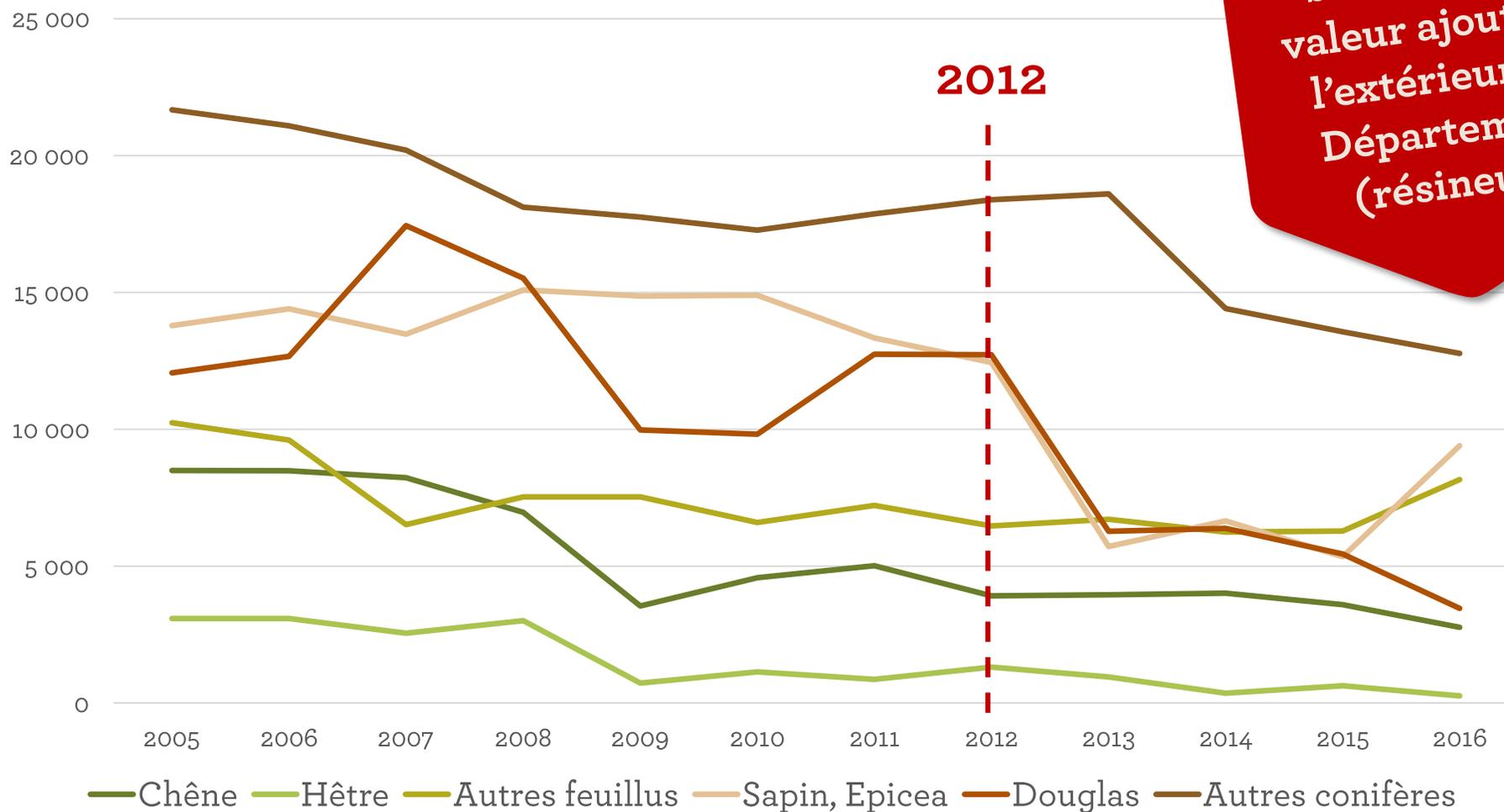
# ÉVOLUTION DES VOLUMES EXPLOITÉS EN AVEYRON DE 2012 À 2016

Récolte de bois ronds du département de l'Aveyron (en m<sup>3</sup>)  
(source : Agreste EAB Exploitation forestière)



# ÉVOLUTION DES SCIAGES EN AVEYRON DE 2012 À 2016

Évolution des sciages livrés en Aveyron (en m<sup>3</sup>)  
(source : Agreste EAB Exploitation forestière)

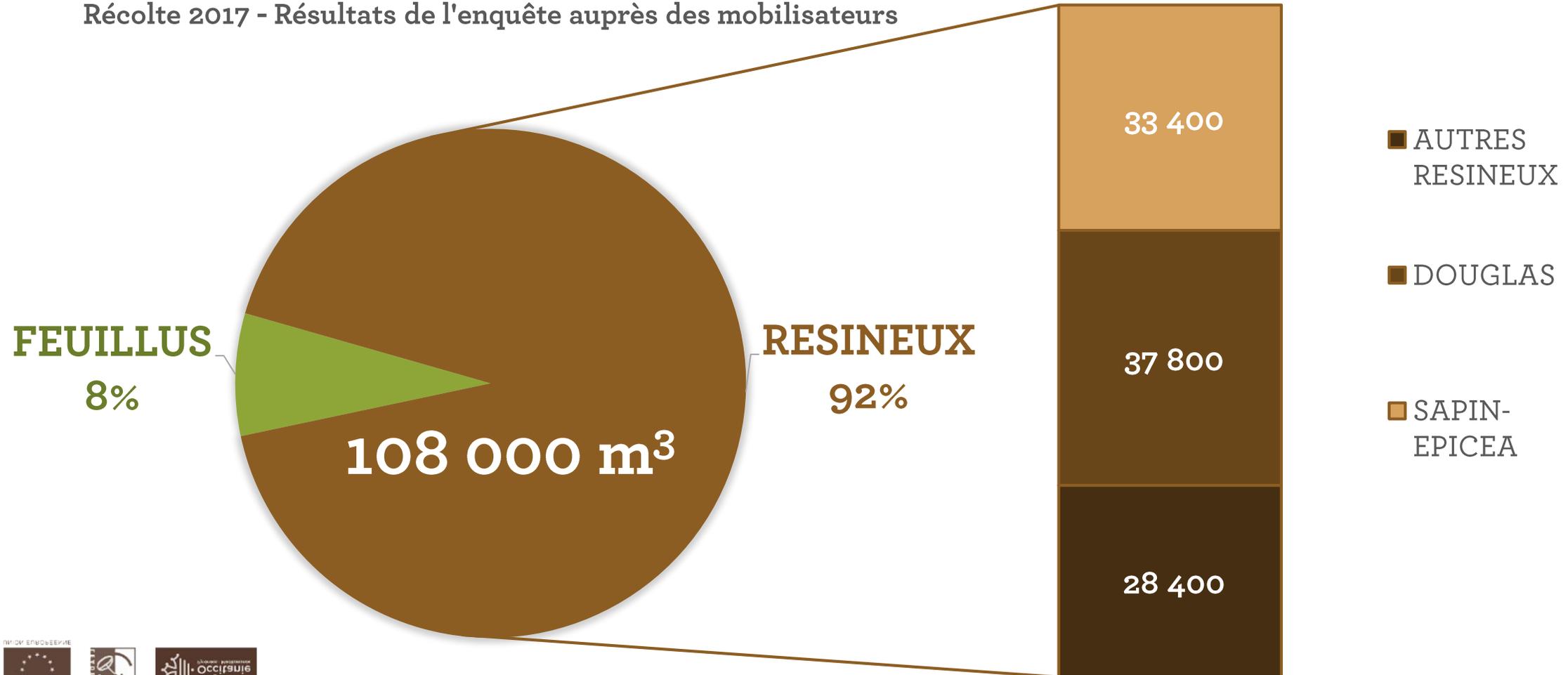


Des sciages à la baisse et une valeur ajoutée à l'extérieur du Département (résineux)



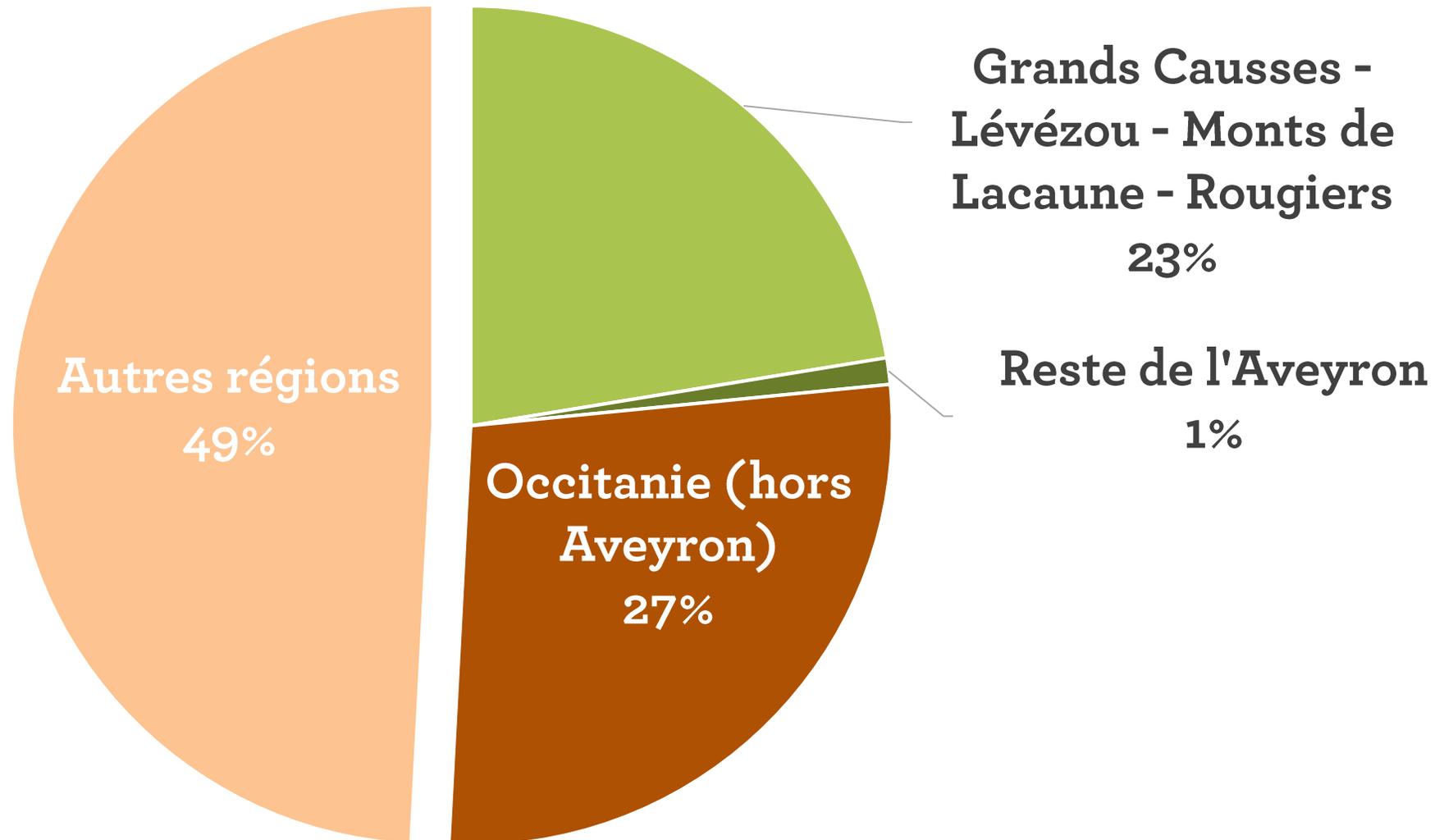
# ESTIMATION DES RÉCOLTES D'APRÈS ENQUÊTE

Récolte 2017 - Résultats de l'enquête auprès des mobilisateurs





# FLUX DES BOIS EXPLOITÉS SUR LE TERRITOIRE



# LES ENTREPRISES DE LA FORÊT ET DU BOIS

► 400 entreprises et 2900 emplois dans les industries du bois en Aveyron (2011),

► Sur le territoire Parc :

- ~10 entreprises de travaux forestiers
- 6 scieries (entr. de 1<sup>e</sup> transformation)
- 84 entr. de 2<sup>e</sup> transformation

*dont 18 charpentiers ou constructeurs de maison bois et 23 menuiseries*

*Source : Parc naturel régional des Grands Causses, 2014*



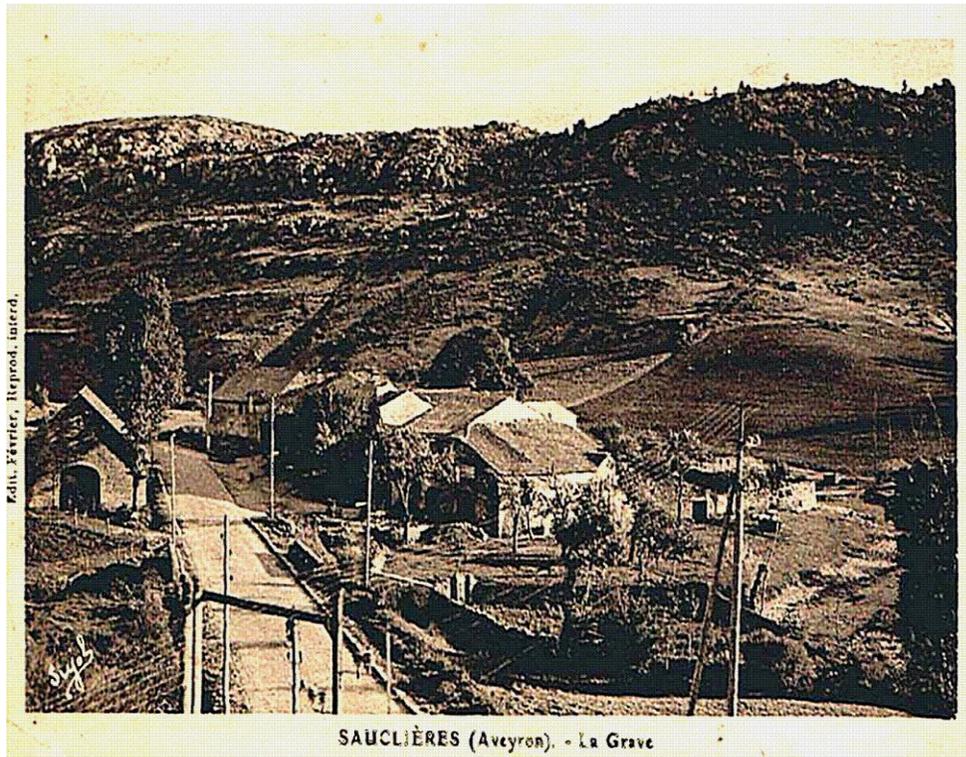


# LA FORÊT SOUS UN AUTRE ANGLE



# LA FORÊT, UNE CONTRAINTE ?

## Sauclières

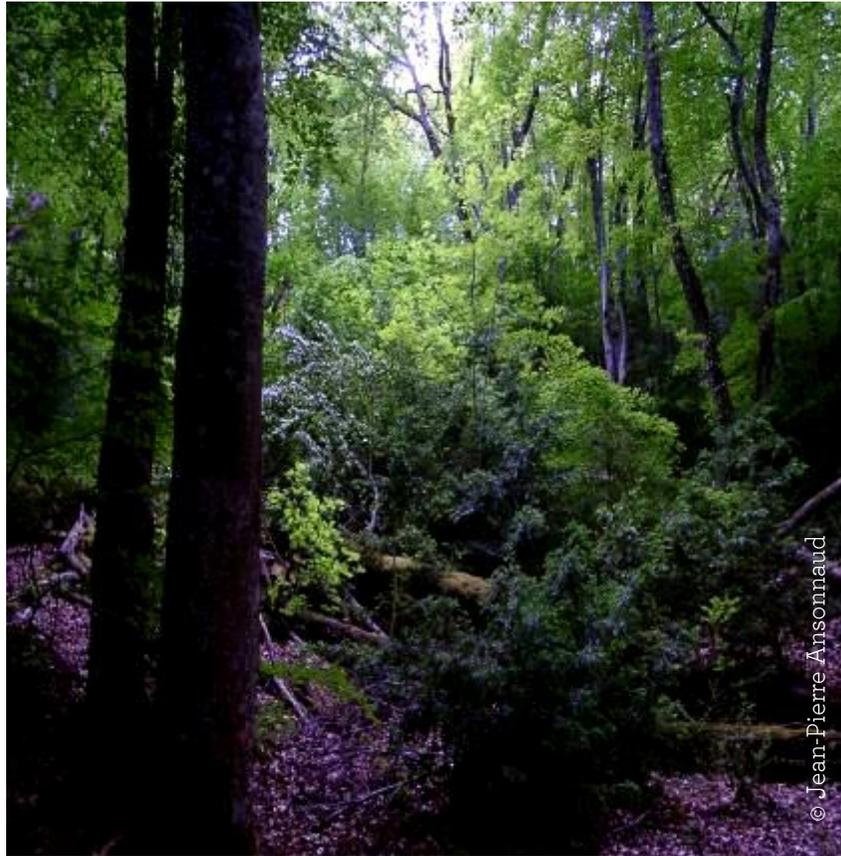


1920



2007

# OU LA FORÊT, UN PATRIMOINE ?



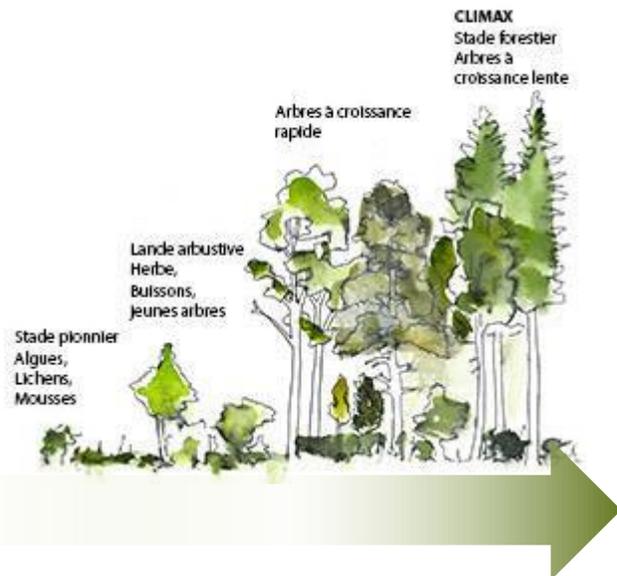
Un patrimoine naturel : une forêt ancienne et mature, non exploitée  
(forêt domaniale de Guiral, vallée du Cernon)



Un patrimoine historique : une plantation de pin noir  
(forêt communale du Viala-du-Pas-de-Jaux)

# PETIT RETOUR EN ARRIÈRE

**Le climax :** état le plus stable de la végétation (c-a-d sans perturbation) dans les conditions existantes de terrain et climat.



► - 9 700 (fin de la période glaciaire)

## Mésolithique

► - 6 500 (agropastoralisme)

## Néolithique

► - 3 950

## Âges des métaux

► - 450

## Période Latténienne

► - 50

## Période Gallo-romaine

► 500

- Apparition des pins, genévriers et bouleaux

- Apparition des chênes

- Développement de la chênaie et régression des pins (5 à 10 %).

- Apparition du hêtre

- Conversion des futaies de chênes en taillis

- Intensification des débroussailllements

- Régression du hêtre

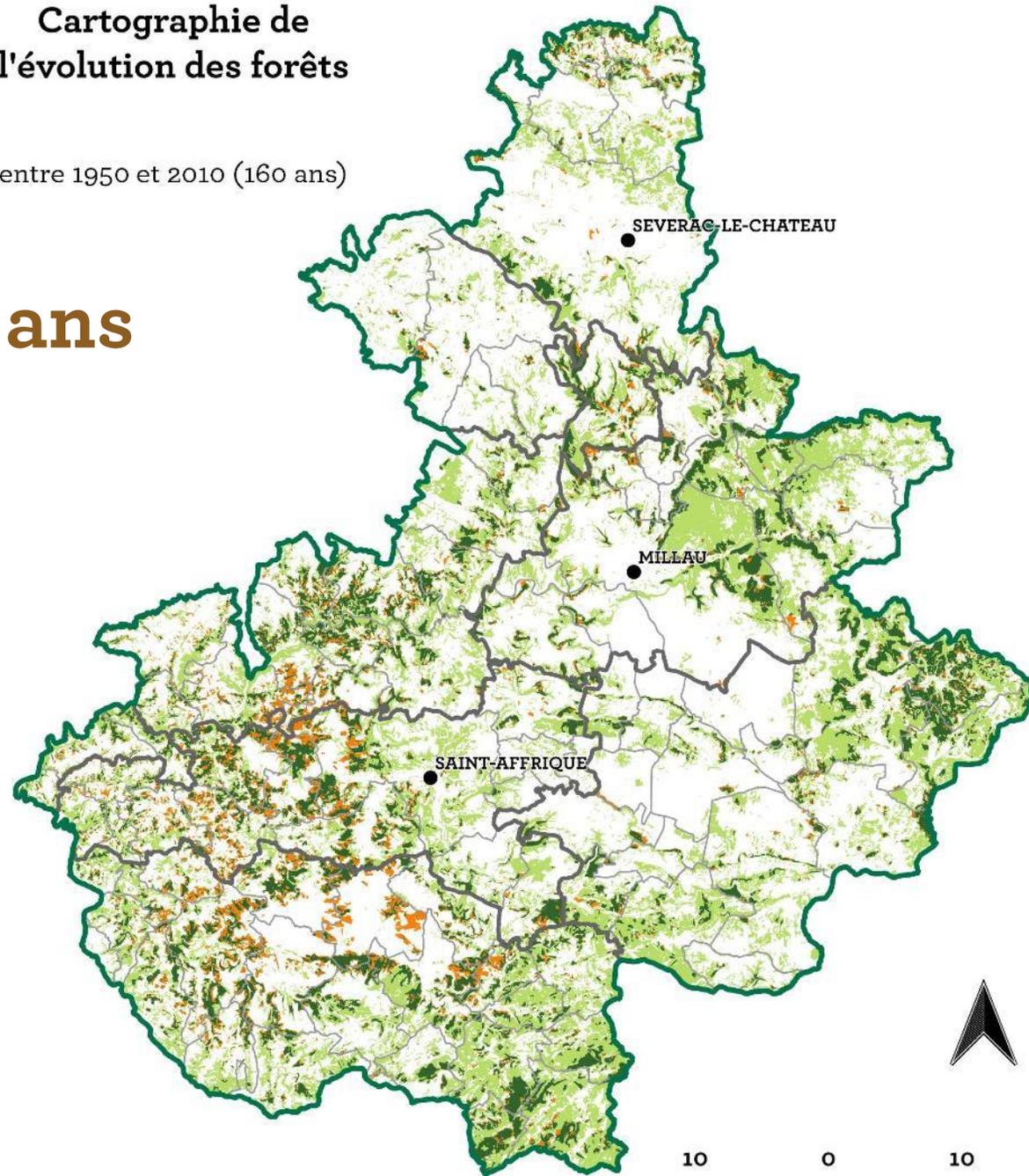


# Cartographie de l'évolution des forêts

entre 1950 et 2010 (160 ans)

## X2 en 160 ans

Une forêt jeune, dynamique, en extension... en devenir



### Légende

Evolution de la forêt entre 1850 et 2010

- Forêt supposée ancienne
- Forêt supposée récente
- Défrichement supposé

### Périmètres

- Communauté de communes
- Commune
- Parc naturel régional



# LES FORÊTS MATURES



71



20



147



66



103



+ de 500



344



L'écosystème forestier = la chaîne de fabrication des sols



sur 10 parcelles boisées

# L'ANCIENNETÉ DES FORÊTS

Les corniches du Causse Noir



La Fage (Viala-du-Pas-de-jaux)



L'ancienneté  
comme  
garantie de  
résilience ?

# UNE RESSOURCE FOURRAGÈRE

## Ex. d'une exploitation / Roquefort

15 ha bois éclaircis

→ 500 journées brebis,

25 ha non éclaircis

→ 200 à 250 journées brebis,

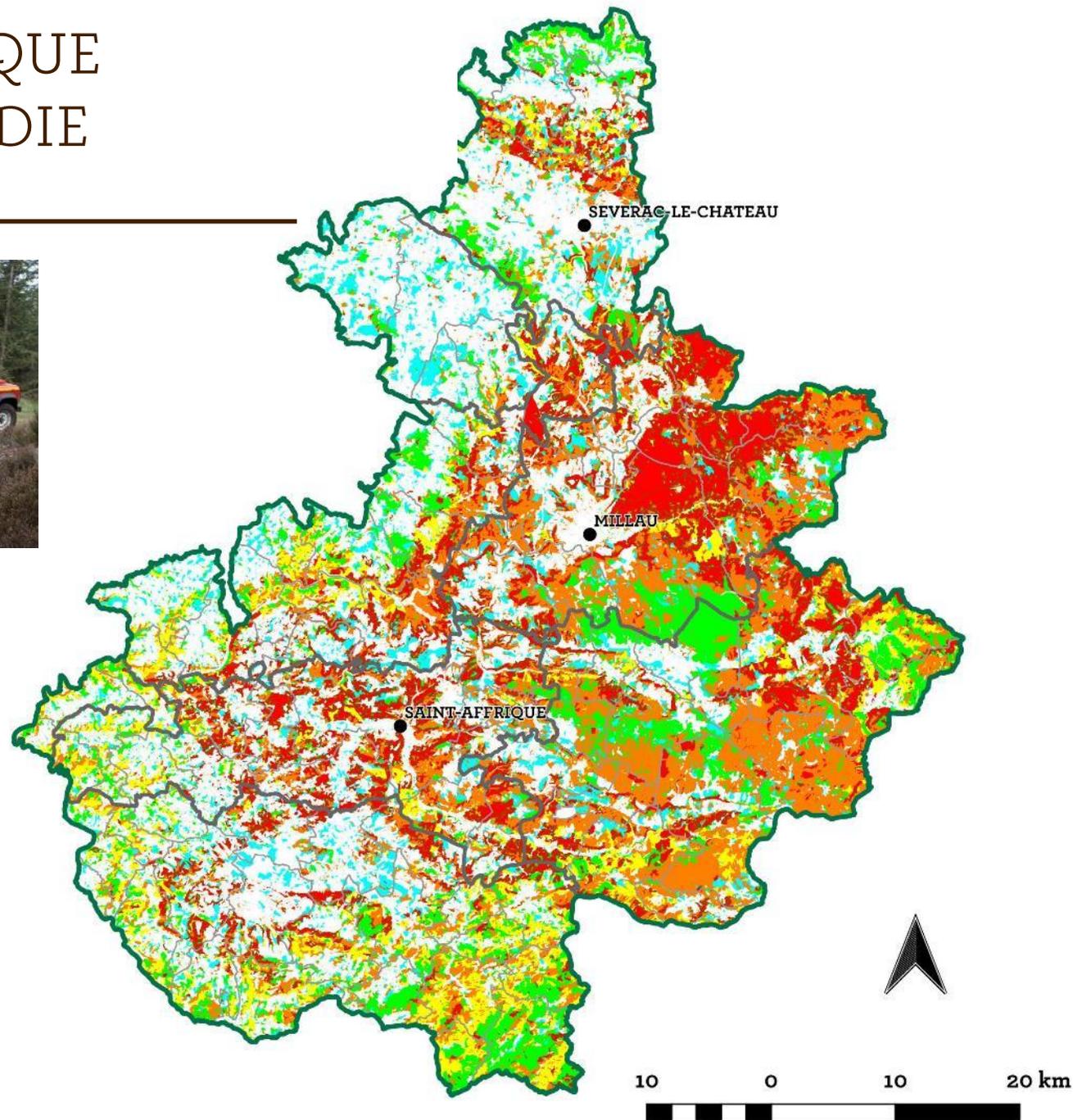
soit 12 000 à 14 000 j. brebis

+ les glands (1 année sur 4 environ)

+ 80 stères de bois par an



# LE RISQUE INCENDIE



## Légende

Aléa subi maximum (PPDFCI, 2017)

- Aléa nul
- Aléa très faible
- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort
- Aléa très fort



# Construire un projet de territoire

L'exemple de la Charte forestière du Pays Pyrénées Méditerranée

DANIEL BAUX

# LA CFT DU PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Journée « Forêt et filière bois : un territoire ressource »  
Millau, le 25 octobre 2019



## QU'EST-CE QU'UNE CFT ?

Une Charte Forestière de Territoire (CFT) est une **stratégie forestière locale visant la gestion durable et multifonctionnelle des forêts** sur un territoire donné. Issu de la Loi d'Orientation Forestière (LOF) du 9 juillet 2001, cet outil peut être **mis en place volontairement et de manière concertée** par tout territoire cohérent souhaitant s'impliquer en faveur de ses forêts.

La CFT est basée sur un diagnostic, permettant d'identifier les enjeux locaux et de **définir des objectifs et un programme d'actions pluriannuel** pour le territoire.

Après son élaboration en concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés, cette stratégie est **animée pour favoriser sa mise en œuvre opérationnelle** et l'émergence de nouveaux projets.

# POURQUOI UNE CFT ICI ?

Le Pays Pyrénées Méditerranée (PPM) est une structure associative qui œuvre à l'aménagement durable de son territoire situé en milieu rural et **couvert à 60 % par de la forêt**. Aussi, le PPM a toujours pris en compte les enjeux forestiers comme **levier de développement et de valorisation** du territoire.



Portant historiquement deux Chartes Forestières (celle de la suberaie des Aspres et des Albères et celle du massif du Vallespir), et forts de leur plus-value suite à leur évaluation, les élus et les acteurs locaux ont décidé en 2015 de **renouveler la stratégie forestière élargie à la totalité du PPM**.

# LA GOUVERNANCE DE LA CFT

L'élaboration et la mise en œuvre de la CFT sont menées **en concertation avec les acteurs du territoire** (élus et techniciens des collectivités, institutions, organismes forestiers, acteurs environnementalistes, associations, structures touristiques, entreprises, chambres consulaires, etc.) et **des partenaires départementaux et régionaux** au travers de **trois instances de gouvernance** : un comité technique, un comité des élus et un comité de pilotage. Ces comités se réunissent régulièrement, au moins une fois par an.

## Comité technique

Définition technique des orientations et des actions de la CFT

## Comité des élus

Validation politique des orientations et des actions de la CFT

## Comité de pilotage

Suivi évaluatif de la CFT et des actions mises en œuvre

# LES ENJEUX DE LA CFT

Validée en 2016 par le comité de pilotage, la CFT Pyrénées-Méditerranée s'articule autour de **4 grands enjeux et de 10 objectifs stratégiques**.

Son programme d'actions ambitieux est composé de **plus de 100 projets portés par une quarantaine de maîtres d'ouvrage** différents, publics ou privés, démontrant l'importante dynamique locale et l'implication des acteurs.



## Mise en œuvre collective d'une stratégie forestière territoriale partagée

Animation / Évaluation /  
Accompagnement / Formation /  
Sensibilisation / Communication



## Préservation et gestion adaptée du patrimoine forestier intégrant les risques naturels

Gestion durable selon les risques naturels et climatiques /  
Préservation de la biodiversité



## Valorisation des ressources forestières pour développer les filières locales

Exploitation du bois et du liège /  
Desserte / Regroupement foncier /  
Structuration de filières locales



## Valorisation des espaces forestiers comme support d'activités conciliant enjeux et usages

Offre sylvotouristique /  
Organisation de l'accueil du public /  
Conciliation des enjeux et des usages

## DES EXEMPLES D' ACTIONS

Dans le cadre de la Charte Forestière, de nombreuses actions sont prévues ou en cours de réalisation.

Un animateur est dédié à la CFT à temps plein : son rôle principal est d'accompagner l'émergence et la

concrétisation de ces projets (appui technique, recherche de financements, etc.) qui participent à la stratégie de développement forestier.

L'impact de celle-ci est évalué à mi-parcours et en fin de programmation.



**Opérations d'éducation à l'environnement autour de la forêt**  
(Association Initiation à la Forêt)

**Formation d'ouvrier forestier délocalisée sur le territoire**  
(Pôle Emploi)



**Étude préalable à la mise en place d'un réseau d'îlots de vieilles forêts**  
(Conservatoire d'Espaces Naturels & Pays Pyrénées Méditerranée)

**Travaux d'amélioration et de protection des suberaies catalanes**  
(Association Syndicale Libre de Gestion Forestière Suberaie catalane)

**Investissements pour des chaufferies et plateformes bois énergie**  
(Collectivités et entreprises)

**Sécurisation de l'approvisionnement d'entreprises en tilleul et en micocoulier** (Centre Régional de la Propriété Forestière)

**Animation et travaux d'amélioration de la desserte forestière**  
(Communes Forestières, Office National des Forêts, Bureau d'études AEF & propriétaires)

**Appui à la qualification et la structuration d'une offre sylvotouristique durable**  
(Pays Pyrénées Méditerranée)





# Bilan à mi-parcours de la Charte Forestière

## Point d'avancement sur le plan d'actions CFT

		Enjeu A	Enjeu B	Enjeu C	Enjeu D	Total
<b>PA CFT INITIAL 2016</b>	<b>Nombre total d'actions</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>16</b>	<b>99</b>
	<b>Nombre maîtres d'ouvrage</b>	14	13	19	15	<b>39</b>
<b>PA CFT ACTUEL 10/19</b>	<b>Nombre total d'actions</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>49</b>	<b>18</b>	<b>141</b>
	dont ajout / ajournement	+17 / -0	+10 / -1	+16 / -2	+4 / -2	+47 / -5
	<b>Nombre maîtres d'ouvrage</b>	15	29	29	14	<b>61</b>
<b>Point PA CFT 10/19</b>	<b>Nombre actions terminées</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>7</b>	<b>52</b>
	<b>Nombre actions en cours</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>46</b>
	<b>Nombre maîtres d'ouvrage</b>	12	22	21	11	<b>46</b>
	<b>Etat de réalisation en %</b>	<b>83 %</b>	<b>59 %</b>	<b>63 %</b>	<b>78 %</b>	<b>70 %</b>

# De la forêt à la réalisation en bois : quelques réalisations et projets locaux

sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses

JÉRÔME BUSSIÈRE



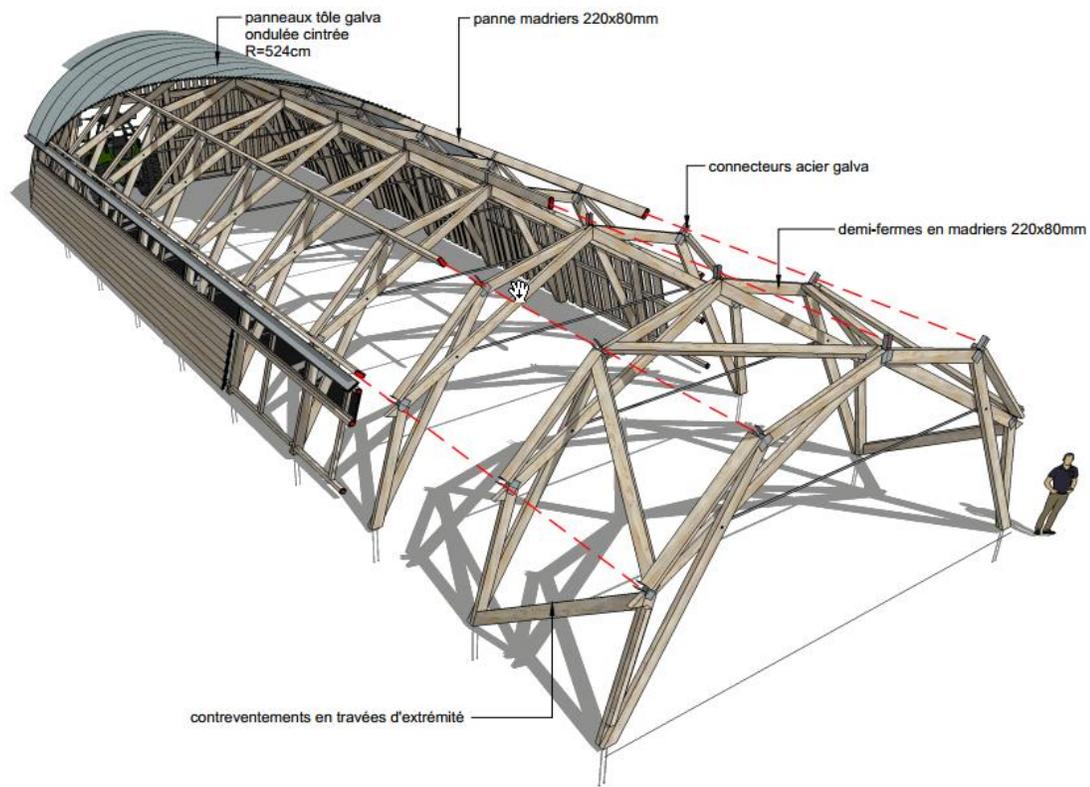
Charpente (Douglas,  
massif du Lévézou)  
SARL Xavier Auzuech



Maison bois (Douglas de  
Haute-Loire, Pin  
sylvestre de Lozère)  
SARL Boissière et fils

Bois de palettes  
Scierie de Camarès





Abris de troupeau en Pin sylvestre du Larzac (en projet)  
fournisseur : assoc. Bois du Larzac, sciage : entreprise Viala à Nant



Châtaigner, vallée de la Dourbie (petite Cévennes) et vallée du Rance  
Carré de Vie Construction

Millau,  
Le 25 octobre 2019



Parc  
naturel  
régional  
des Grands Causses

FORÊT ET  
FILIÈRE BOIS

UN TERRITOIRE  
RESSOURCE



# Forêt et filière bois : un territoire ressource

Un projet  
de  
territoire

La forêt  
et la  
ressource  
en bois

Des  
réalisations  
en bois  
local

Les  
retombées  
écono-  
miques  
locales

La forêt  
une  
ressource  
pérenne ?

La  
ressource  
en 2037 ?

Les aides  
de la  
Région  
Occitanie

« Plan Bois » régional Occitanie

Les modalités d'accompagnement aux entreprises

GILDAS TOULLEC

# PLAN BOIS



Journée « Forêt et filière bois : un territoire ressource »  
Millau, le 25 octobre 2019



- Une rénovation et harmonisation de la politique de la Région au soutien des entreprises de la filière forêt bois,
  
- Le Plan Bois : « boîte à outils » de la Région pour plus de lisibilité des entreprises de la filière sur leurs opportunités multithématiques d'accompagnement:

  - Pour un accompagnement souple et complet des entreprises, adapté aux situations et besoins : déploiement des outils Pass / Contrat
  - Un renforcement des dispositifs spécifiques bois (sur le type de dépenses éligibles notamment)
  - Permettant d'accompagner la mise en œuvre du contrat de filière (une plus forte dynamique d'investissements visée, l'accompagnement aux actions structurantes)

**Rappels :**

**12 septembre 2017** : 1ères Assises Régionales de la Forêt et du Bois Occitanie

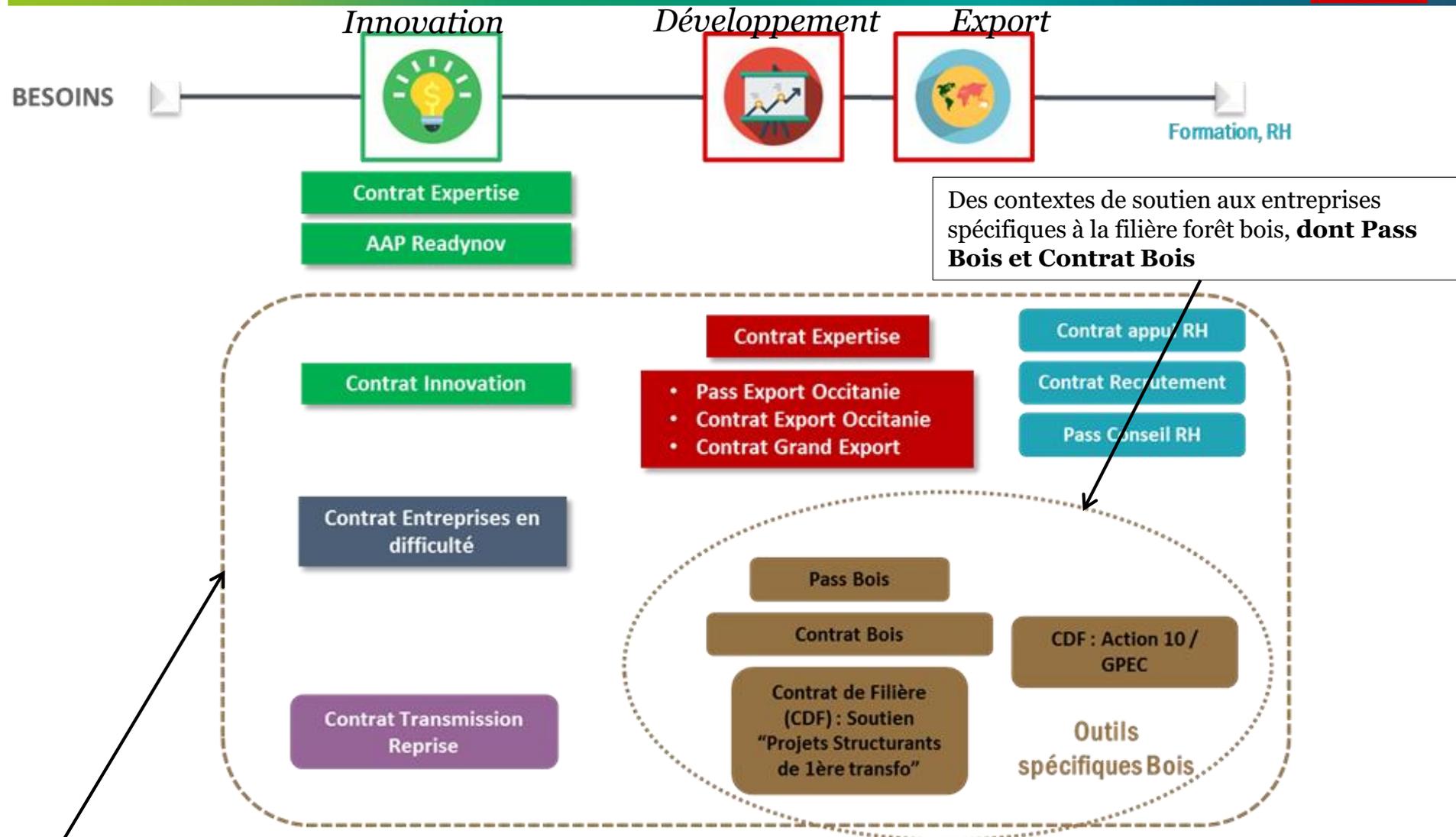
**15 octobre 2018** : Signature du Contrat de Filière Occitanie 2019 – 2021

**22 mars 2019** : Validation du PRFB Occitanie en CRFB

**28 mars 2019** : Validation du Plan Bois en Assemblée Plénière

**1<sup>er</sup> juillet 2019** : Entrée en application des dispositifs Bois

## II – Les différents dispositifs accessibles aux entreprises forêt bois



#### Pass Bois :

- Finalité : réactivité de la réponse à la demande d'aide, simplification des dossiers  
➔ répondre à une opportunité de marché ou un besoin d'investissement « mesuré »
- Conditions d'intervention: aide plafonnée à 20 000 € ; taux d'aide pouvant aller jusqu'à 50%
- Nature des dépenses éligibles : investissement « petit matériel » et conseils /études en amont d'un projet d'investissement

#### Contrat Bois:

- Finalité : Accompagnement sur un projet de développement global, sur plusieurs années  
➔ encourager les entreprises à établir une stratégie à 3/5 ans
- Conditions d'intervention : subventions et avances remboursables, plafonds d'aide bien supérieurs, dans la limite des possibilités réglementaires (« régimes d'aide d'Etat »)
- Nature des dépenses éligibles : investissement matériel, conseil et étude et ingénierie, besoin en fonds de roulement,...

### III – Plan Bois : Deux outils dédiés, le Pass Bois et le Contrat Bois



Pass Bois	Contrat Bois
Matériel d'exploitation et/ou de production neuf	
Matériel d'exploitation et/ou de production d'occasion, sous conditions	
Véhicule routier et matériel de remorquage neuf (pour entreprises d'exploitation forestière et de débardage par traction animale)	Aménagements immobiliers liés (plafonnés à 30% du matériel éligible)
Matériel roulant utilisés sur site de production pour levage et manutention (pour entreprises de 1 <sup>ère</sup> transfo)	
Pour les ETF : Matériels permettant amélioration de fonctionnement et conditions d'activité (métrologie numérisée, informatique embarqué,...) et gain en conditions de sécurité	
Pour les ETF : équipements forestiers de type grappins, grues d'abattage, pinces de débardage, remorques forestières,... à usage exclusivement forestier	

#### Dépenses immatérielles

Prestations externes d'études et de conseils en lien avec projet d'évolution d'activité de l'entreprise portant sur nouvel investissement projeté, amélioration de chaîne de production, gestion des flux, diversification vers nouveaux produits/services/activités/marchés

#### Dépenses immatérielles aidées en Avance Remboursable

Accroissement de la masse salariale liée au projet, sur 2 ans max

Augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR), ex: coûts d'immobilisation stocks bois,...

Conseils et prestations externes liées au projet (max 1200€/j)

### III – Plan Bois : Deux outils dédiés, le Pass Bois et le Contrat Bois



	Pass Bois	Contrat Bois
Origine crédits	Crédits Région (DAAF)	Crédits Région + FEADER (LR / MP) + FEDER (Pyrénées)
Bénéficiaires	ETF + 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>nde</sup> transformation	ETF + 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>nde</sup> transformation
Taux / Montants	Plafond d'aide régionale à 20 000 € ; plafond de dépense éligible 40 à 100 000 €, selon projet	Taux d'aide publique variable selon cadre de mise en oeuvre et territoire
Territorialisation	-	« Bonification » pour zones de Massif (Pyrénées + Massif Central)
Sollicitation	Au fil de l'eau	Au fil de l'eau OU AAP selon cadre de mise en oeuvre
Critères d'éco-conditionnalité	Nécessite de respecter les critères sur : conditions de travail, éthique, efficacité énergétique,...	

## IV – Communication

### LE PASS BOIS

#### OBJECTIF

Un soutien ciblé et réactif à un besoin d'investissement rapide.

#### BÉNÉFICIAIRES

- Micro entreprises
- TPE / PME (au - 1 salarié)
- Activité d'exploitation et de 1<sup>re</sup>/2<sup>nd</sup>e transformation.

#### CONDITIONS D'INTERVENTION

- Matériel
- Étude
- Conseils
- Plafond de subvention 20K€ -

#### DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Matériel d'exploitation et /ou de production neuf et d'occasion
- Véhicule routier et matériel de remorquage pour Entreprises de Travaux Forestiers (ETF)
- Équipements forestiers pour tracteurs agricoles
- Études et conseils

*J'ai un besoin  
d'investissement  
rapide et inférieur  
à 100 000 €*



© Patrice Thebault



### PLAN BOIS

La Région Occitanie  
à vos côtés  
pour booster  
tous vos projets



### LE CONTRAT BOIS

.....

#### OBJECTIF

Accompagner une stratégie globale de développement de l'entreprise.

#### BÉNÉFICIAIRES

- Micro entreprises
- TPE/PME (au - 1 salarié)
- Activité d'exploitation et de 1<sup>er</sup>/2<sup>nd</sup>e transformation

#### CONDITIONS D'INTERVENTION

- Etudes - conseils - taux subvention jusqu'à 50%
- Matériel - taux de subvention jusqu'à 30% (40% si ETF\* et selon matériel)
- Avance remboursable - jusqu'à 50% de l'assiette éligible .

*Plafonds : subvention investissement 1 M€ (hors cadre FEADER) et avance remboursable 2 M€*

\* Entreprises de Travaux Forestiers

\*\* Besoin en Fonds de Roulement



*J'investis pour le développement stratégique de mon entreprise et son positionnement sur des marchés identifiés (montant > à 100 000 €)*

#### DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Matériel neuf et aménagements immobiliers liés
- Matériel d'occasion
- Matériel roulant (scierie)
- Pour les ETF\* , matériel de métrologie, système embarqué...
- Etudes et conseils
- Accroissement de la masse salariale et augmentation du BFR\*\* (immobilisation stocks...).

*J'ai un projet d'envergure, innovant, pour mon entreprise, pour la filière bois régionale et pour le territoire : Appel à Manifestation d'Intérêt du Contrat de Filière.*

### **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : PROJETS INNOVANTS**

**Du 20 septembre au 13 décembre 2019**

Pour accompagner des projets\* de 1<sup>re</sup> et 2<sup>nd</sup>e transformation de bois d'œuvre tout secteur d'activité (construction bois, ameublement, chimie verte, matériaux biosourcés...).

\* Concerne des projets déjà avancés ou en réflexion

### RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

#### **Direction de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Service Territoires, Aménagement Rural et Forêt

Chargés de Mission Filière Forêt Bois :

Gildas TOULLEC (Montpellier)

04 67 22 98 92 - [gildas.toullec@laregion.fr](mailto:gildas.toullec@laregion.fr)

Laurent BERTHELOT (Toulouse)

05 61 33 52 81 - [laurent.berthelot@laregion.fr](mailto:laurent.berthelot@laregion.fr)

### Détails des dispositifs :

- **Bénéficiaires Pass et Contrats :**

« Micro entreprises, TPE - PME dont l'activité porte sur l'exploitation et/ou la première et/ou seconde transformation de la ressource forestière et de produits en bois, comptant au moins un salarié, y compris les entreprises détenues partiellement ou entièrement par des collectivités locales, partenaires ou liées , et les entreprises individuelles ;

Les bénéficiaires doivent avoir un enregistrement de leur siège ou l'établissement de leur activité localisé sur le territoire de la région Occitanie. »

- **Dépenses éligibles (non exhaustif):**

« *Occasion* » : dans cas particulier de création d'entreprises et/ou de nouvelles activités et/ou de nouveaux modes opératoires, sous conditions relatives à fourniture d'attestation du vendeur, certificat de révision, acquisition préalable en neuf,...

« *Véhicule routier et matériel de remorquage* » : pour les entreprises d'exploitation forestière, sous conditions

- **Dépenses éligibles (non exhaustif):**

« *Matériel roulant* » : pour les entreprises de 1<sup>ère</sup> transfo, pour opérations de levage et manutention sur site de production

« *Matériels de travaux forestiers* » : soutien à certains matériels non prévus au PDR MP

Dépenses immatérielles – **soutien en Avance Remboursable:**

- augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR), liée à un programme global de développement (dépenses commerciales, de croissance RH)
- Accroissement de masse salariale, liée au projet de développement

SAS FARGES

MOB-CDP-4151



REF : DCCE

CLASSE 3ET



# ANALYSE DES RETOMBÉES TERRITORIALES D'UN PROJET EN BOIS LOCAL

Journée « Forêt et filière bois : un territoire ressource »

25 octobre 2019



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE  
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

## SOMMAIRE

- Les retombées territoriales d'un projet : *Quesaco* ?
- Comment évaluer ces retombées pour un projet en bois local ? L'outil ART.
- Les premiers résultats d'une telle analyse.
- Comment optimiser les retombées territoriales de son projet ?

Les élus sont concernés par la forêt  
dans l'exercice de leurs compétences de :



- Association de collectivités
- Adhérents : Communes et collectivités (propriétaires ou non de forêts)
- Rôle des Collectivités forestières
  - Politique : représentation et défense des intérêts des communes
  - Technique : accompagnement, conseil & formation.
- Réseau structuré à différents échelons
  - National, Massif, Régional, départemental (6 000 adhérents en France, 700 en Occitanie)

# LES RETOMBÉES TERRITORIALES D'UN PROJET, QUESACO ?



# LES RETOMBÉES TERRITORIALES D'UN PROJET : QUESACO ?

- ▶ Pourquoi fait-on un projet public ?
  - ▶ Pour combler un besoin collectif
  - ▶ L'objectif est donc avant tout « fonctionnel »
  
- ▶ Comment procède-t-on pour choisir ses prestataires ?
  - ▶ Critère de prix,
  - ▶ Réponse technique à la consultation (prestation, respect du planning...),
  - ▶ Références.
  
- ▶ *Et si on abordait le prix d'une façon différente ?*
  - ▶ *Au-delà du prix, quels bénéfices l'élu pourrait-il voir pour son territoire ?*
    - ▶ *Un coût raisonnable, des retombées économiques*
    - ▶ *Le plus vertueux pour l'environnement, une gestion de sa forêt,*
    - ▶ *Généralant le plus d'activité, d'emploi sur son territoire...*

# LES RETOMBÉES TERRITORIALES D'UN PROJET : QUESACO ?

- ▶ Les retombées territoriales d'un projet sont la somme des composantes qui contribuent au développement durable du territoire :
  - ▶ **Économique, 2 façons d'aborder le sujet:**
    - ▶ moins un projet coûte au territoire,
    - ▶ et / ou plus il lui rapporte...
  - ▶ **Social :**
    - ▶ plus il maintient ou génère d'emplois, contribue à fixer les populations...
  - ▶ **Environnemental :**
    - ▶ plus il lutte contre le changement climatique ou moins il pollue...
  
- ▶ Ainsi, le coût territorial d'un projet ne dépend pas uniquement de son prix mais aussi de son modèle de vertu.

# LES RETOMBÉES TERRITORIALES D'UN PROJET : QUESACO ?



- ▶ Chaque corps de métier apporte donc son lot de composantes positives ou négatives

	+	-
▶ Transport	Proche	Lointain
▶ Équipement	Fabricant français	Fabricant étranger
▶ Implantation	Dans le territoire	Ailleurs
▶ Approvisionnement matière	Local	Étranger
▶ Etc.		

- ▶ L'évaluation des retombées territoriales d'un projet nécessite une analyse de toutes ces composantes :

**D'où l'outil d'Analyse des Retombées Territoriales ART**

# COMMENT ÉVALUER CES RETOMBÉES POUR UN PROJET EN BOIS LOCAL ?

## L'OUTIL ART



# COMMENT ÉVALUER CES RETOMBÉES POUR UN PROJET EN BOIS LOCAL ?

## ► L'outil ART pour « Analyse des Retombées Territoriales » :

### ► Simple d'utilisation

► à condition d'avoir demandé les bonnes informations aux entreprises !

### ► Développé spécifiquement pour le bois

► Qui transforme des données de coûts, de volume et de localisation en des indicateurs simples à interpréter, tels que :

X %

de l'investissement  
bois reste dans le  
territoire

X m<sup>3</sup>

de bois mis en  
œuvre

X tonnes

de CO<sub>2</sub> stockées  
durablement

X ha

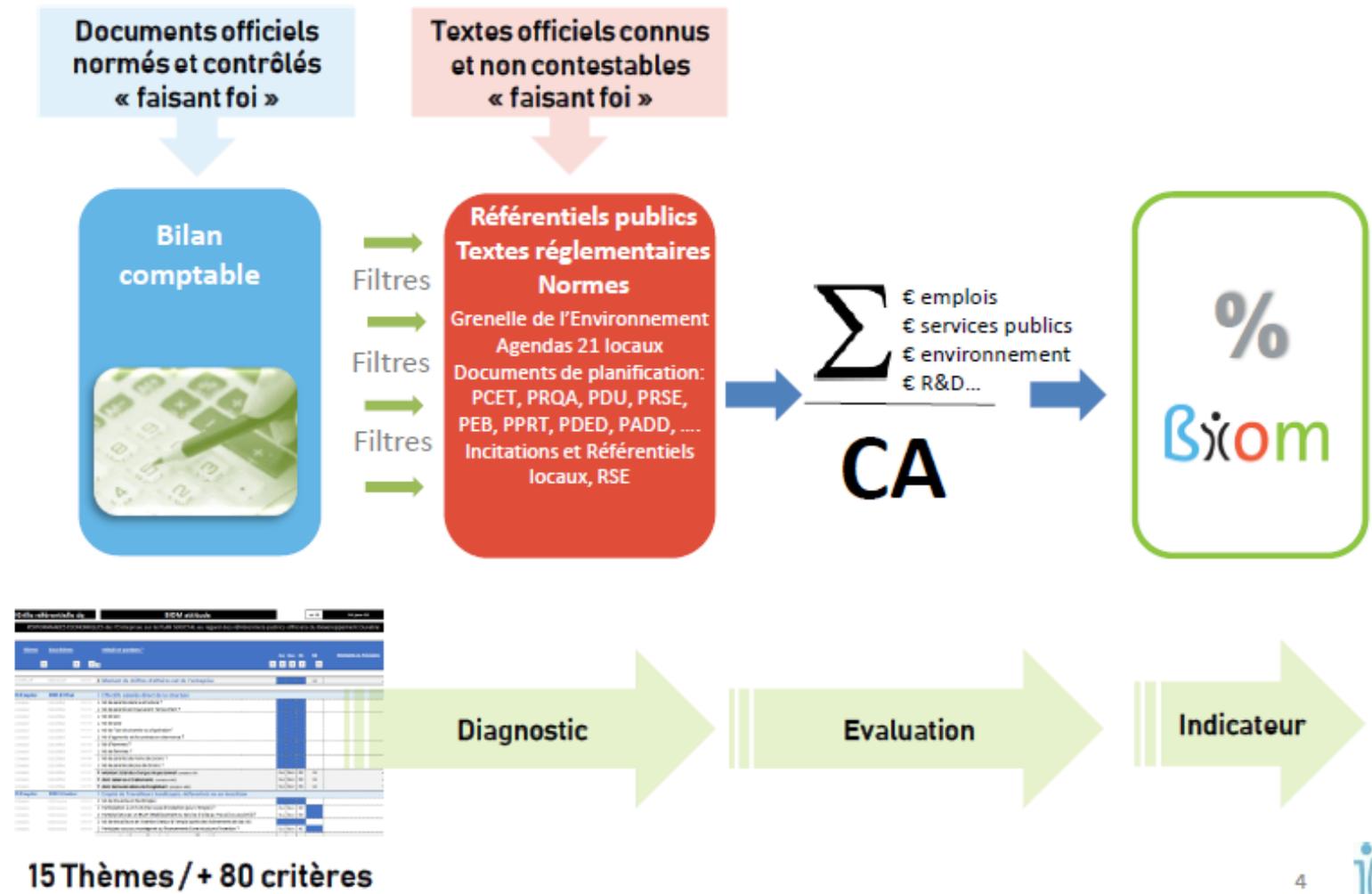
de forêt gérés  
pendant 1 an grâce  
à l'emploi du bois

X €

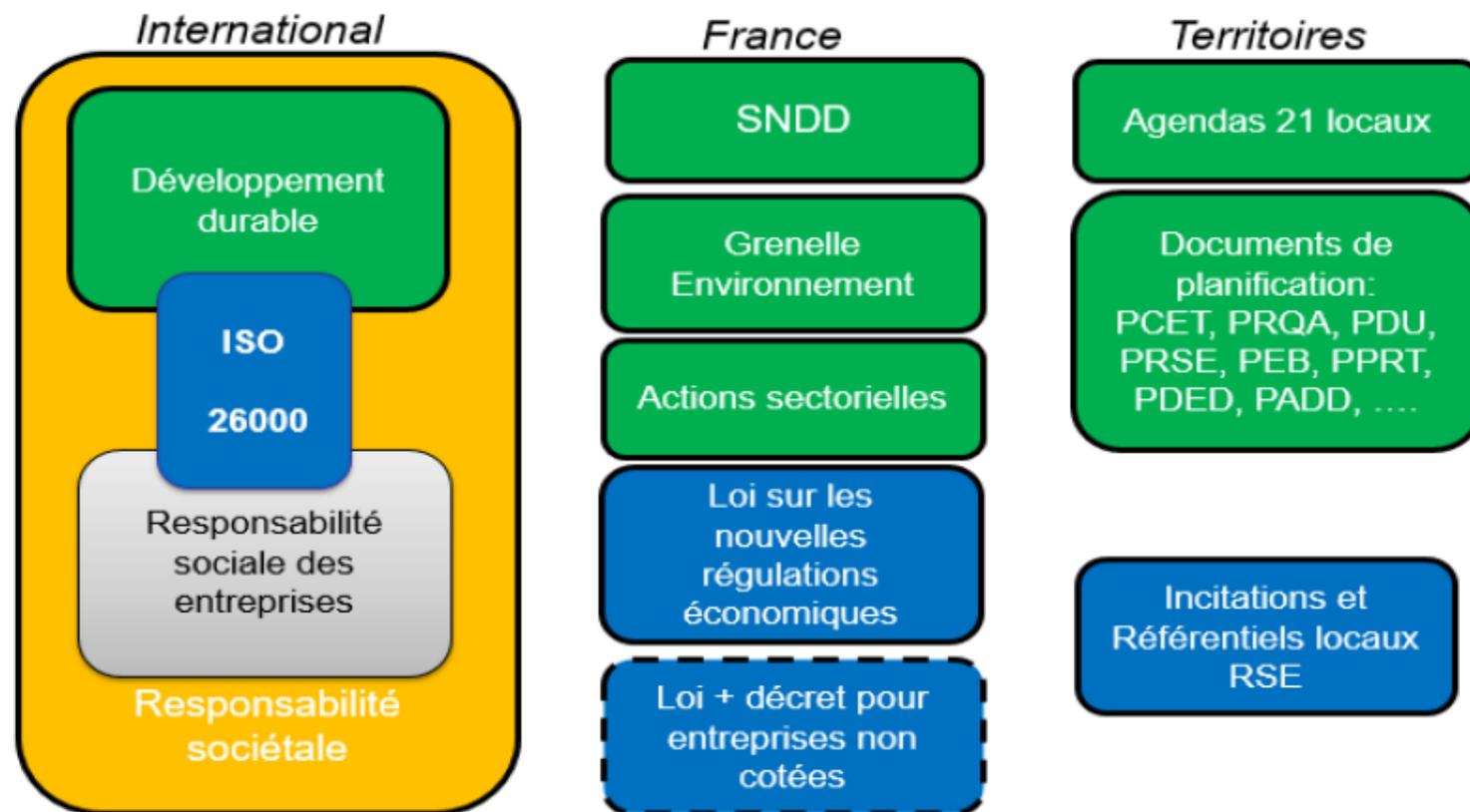
de masse salariale  
locale générée par  
l'utilisation du bois

# COMMENT EST CONSTRUIT L'OUTIL ?

- Basé sur les travaux du cabinet BIOM Work qui a pu établir des taux de retours aux territoires des différentes filières en fonction de la localisation des entreprises



## ► Référentiels connus et incontestables (mise en œuvre du D.D.)



# ADAPTATION À NOTRE PROBLÉMATIQUE

- ▶ Analyse sur un ou plusieurs bâtiments
- ▶ Analyse à l'échelle d'un territoire
- ▶ Prise en compte des retombées :
  - ▶ Par la gestion des forêts sur le territoire
  - ▶ Par la récolte et la transformation du bois
  - ▶ Par les acteurs qui ont travaillé sur le projet (animateur CFT, architecte, BET...)
  - ▶ Par les acteurs qui ont travaillé sur le territoire (CFT, Certification, etc.)
  - ▶ Par les entreprises qui ont travaillé sur le bâtiment
  - ▶ Par le transport évité
  - ▶ Par le carbone stocké durablement

# MOULINETTE INTERNE AU MODÈLE

- ▶ Intégration de chaque dépenses liées au projet
- ▶ Pondération avec les % BIOM de chaque filière
- ▶ Prise en compte des externalités positives
  - ▶ emplois filière
  - ▶ Stockage carbone
  - ▶ investissement en forêt (travaux, plantation, gestion...
- ▶ Prise en compte des externalités négatives
  - ▶ Transport évité
- ▶ Identification de l'ensemble des indicateurs



} % BIOM

} % ART

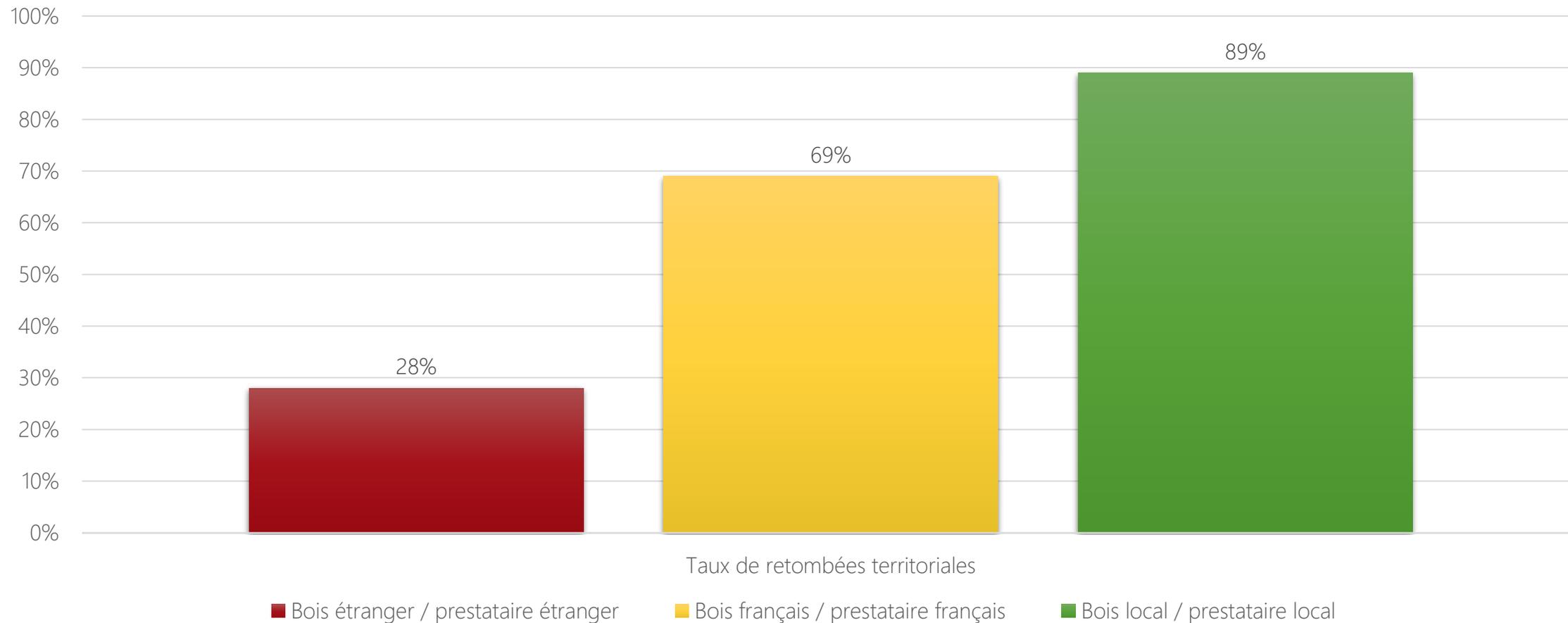
# LES PREMIERS RÉSULTATS D'UNE TELLE ANALYSE



# RETOMBÉES TERRITORIALES THÉORIQUES DU LOT BOIS



## Analyse des retombées territoriales



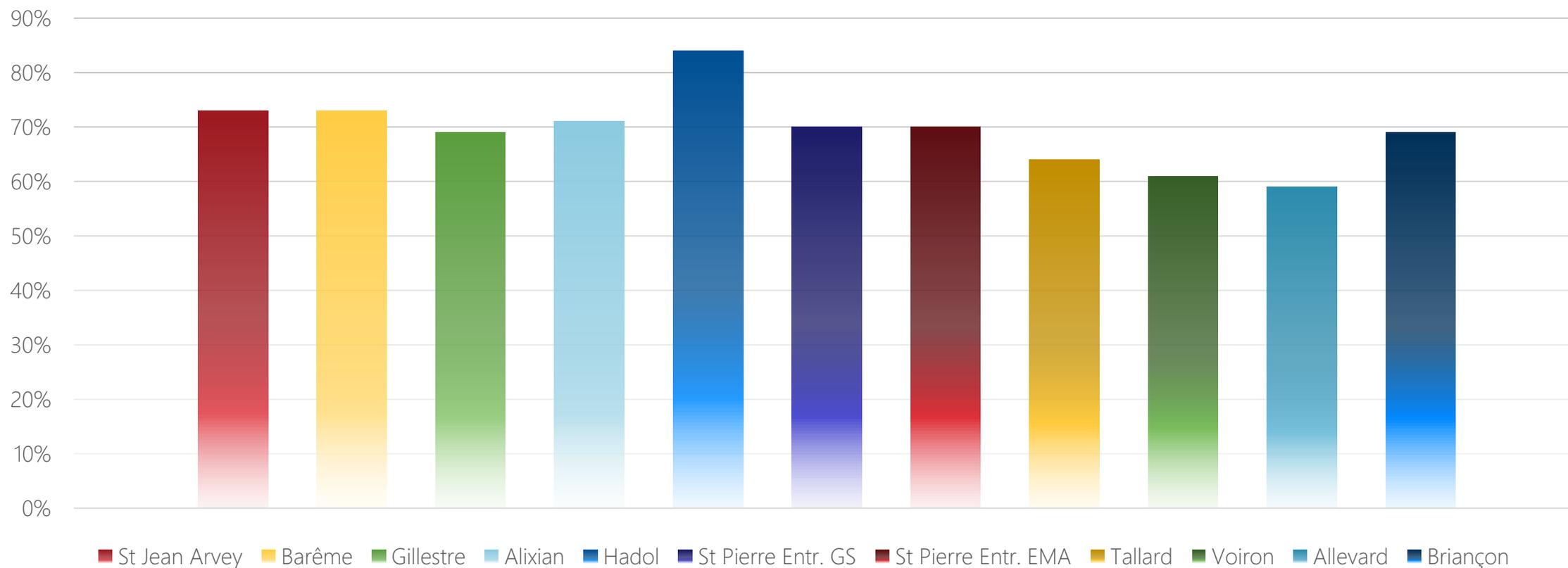
COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE

UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

# QUELQUES RÉSULTATS RÉELS



## TEST DE L'INDICATEUR ART SUR 11 BÂTIMENTS DU PROJET 100 CONSTRUCTIONS PUBLIQUES EN BOIS LOCAL



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE

UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

- ▶ En phase de conception
  - ▶ Définition des orientations
  - ▶ Possibilité d'amélioration du projet
  - ▶ Discussions avec le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre possible, voire avec les entreprises dans le dialogue compétitif...
  
- ▶ Après la réalisation
  - ▶ Permet une communication sur les choix effectués
  - ▶ Permet de justifier les choix...

# COMMENT OPTIMISER LES RETOMBÉES TERRITORIALES DE SON PROJET ?



# COMMENT OPTIMISER LES RETOMBÉES TERRITORIALES ?

- ▶ La clé : adapter son projet aux compétences locales !
  - ▶ Bien connaître la filière de son territoire :
    - ▶ Techniques maîtrisées
      - ▶ Ne pas demander de CLT si la technique locale est le poteaux/poutres...
    - ▶ Essences travaillées
      - ▶ Ne pas demander une charpente en bois du Nord alors qu'on transforme localement le Pin sylvestre...
    - ▶ Matériaux disponibles
      - ▶ Ne pas demander du lamellé-collé en GL 30 alors qu'on ne peut pas dépasser GL 24...
  - ▶ Ou, se faire accompagner par des prescripteurs bois qui connaîtront ces limites !

# COMMENT OPTIMISER LES RETOMBÉES TERRITORIALES ?

- ▶ Adapter ses marchés à ce nouvel outil :
  - ▶ Demander directement dans les réponses des entreprises les données nécessaires au fonctionnement de l'outil et évaluer les réponses non pas sur le seul coût financier mais sur le « coût territorial » du projet.
    - ▶ Nom et adresse de chaque prestataire (site de production mis à contribution pour le projet, si entreprise multisites)
    - ▶ Budget alloué à chaque prestataire (en € HT)
    - ▶ Données relatives aux produits mis en œuvre par chaque prestataire, par couple « type de produits/prestataire » :
      - ▶ Produit, essence, volume, fournisseur
  - ▶ Mettre des « garde-fous » pour faciliter la réponse locale :
    - ▶ Certification Bois des territoires du Massif central <sup>TM</sup>...

# CONTACTS



740, Avenue des Apothicaires  
34090 Montpellier



07 69 73 98 99



[Benjamin.vivet@communesforestieres.org](mailto:Benjamin.vivet@communesforestieres.org)



[collectivitesforestieres-occitanie.org](http://collectivitesforestieres-occitanie.org)



[@communes\\_forest](https://twitter.com/communes_forest)





**GRAULE**

Diagnostic de la ressource en bois à l'horizon 2037  
du territoire du Parc naturel régional des Grands Causses

JÉRÔME BUSSIÈRE

Millau,  
Le 05 avril 2019

JOURNÉE DE LA  
FORÊT ET DE LA  
FILIÈRE BOIS

DANS LE PARC  
NATUREL RÉGIONAL  
DES GRANDS  
CAUSSES





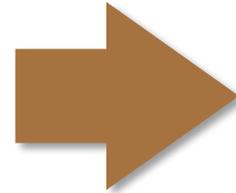
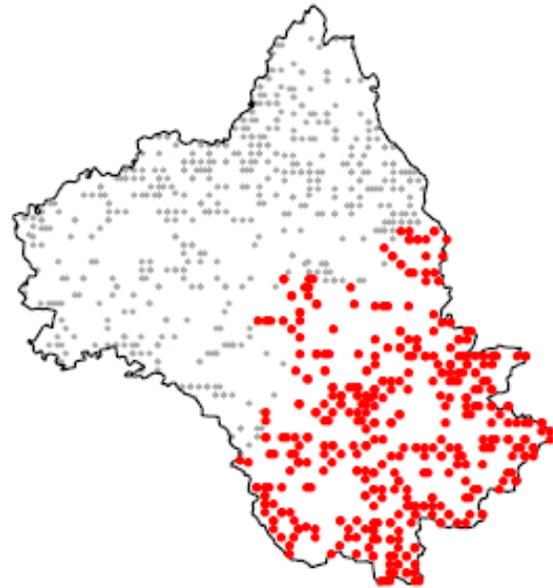
# RAPPEL DES CHIFFRES CLÉS DE L'INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

\* DONNÉES STATISTIQUES ISSUES DE 400 PLACETTES DE SUIVI

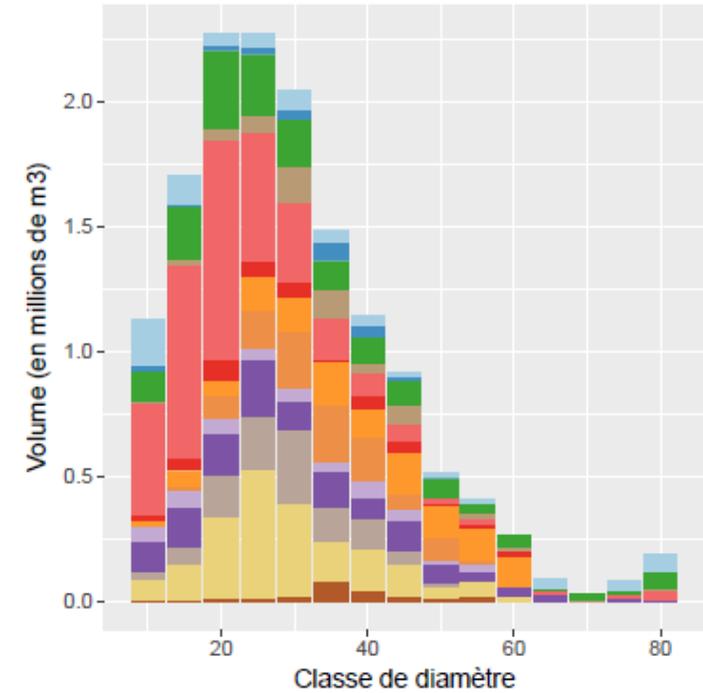




# INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL (IFN)



Domaine d'étude : PNR\_et\_PETR  
Répartition du volume par classe de diamètre



**400 placettes IFN mesurées en forêt de 2007 à 2016**

**résultats statistiques agrégés (moyenne 2012)**



# FORÊTS PRISES EN COMPTE



**Forêt : 145 000 ha**

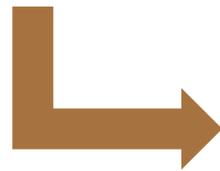
Peupleraie

Haie

Lande

Bosquet

Superficie >  
50 ares,  
largeur  
>20m et  
taux de  
couvert des  
arbres >10%



**Forêt « disponible pour la  
production de bois »  
140 000 ha**



Forêt non disponible pour la  
production (réserve intégrale,  
accès interdit ...) : 5000 ha

Taux de  
couvert  
des  
arbres <  
40%

Taux de  
couvert  
des  
arbres >=  
40%



Forêt ouverte  
19 000 ha



Forêt fermée  
121 000ha

# SURFACE ET RESSOURCE

Surface forestière	PNR Grands Causses	PNR+PETR Lévézou	Région Occitanie
Surface totale	136 200	144 500	2 615 400 ha
Surface forêt de production	131 500	139 900	2 452 200 ha
Taux de forêt ouverte	14,5	13,8	8,7 %
Taux de boisement	41,8	38,0	35,5 %
<b>Ressource sur pied</b>			
Volume de bois sur pied	12 378 94	14 514 104	308 627 126 millier de m <sup>3</sup> (bft) m <sup>3</sup> /ha
Volume de bois résineux sur pied	4 748 116	5 880 134	101 434 176 millier de m <sup>3</sup> (bft) m <sup>3</sup> /ha
Peuplements résineux	38	41	33 % (en volume)

# FLUX DE BOIS

Flux de bois	PNR Grands Causses	PNR+PETR Lévézou	Région Occitanie
Production biologique	386 3,0	456 3,3	9 357 3,8 millier de m <sup>3</sup> /an (bft) m <sup>3</sup> /ha/an
Mortalité naturelle	* *	* *	1 611 0,7 millier de m <sup>3</sup> /an (bft) m <sup>3</sup> /ha/an
Prélèvement	* *	* *	2 873 1,2 millier de m <sup>3</sup> /an (bft) m <sup>3</sup> /ha/an
Taux de prélèvement	*	*	36 %
Capitalisation	303 2,3	330 2,4	5 219 1,9 millier de m <sup>3</sup> /an (bft) m <sup>3</sup> /ha/an

\* *Chiffre statistiquement non significatif*

# STOCK DE CARBONE ET BOIS MORT

Carbone en forêt	PNR Grands Causses	PNR+PETR Lévézou	Région Occitanie	
Stock de carbone (biomasse)	6 081 46	6 968 50	155 648 63	milliers de tC tC/ha
Puis de CO <sub>2</sub>	- 496 - 3,8	- 546 - 3,9	- 9 360 - 3,8	milliers de teCO <sub>2</sub> /an teCO <sub>2</sub> /ha/an
<b>Bois mort</b>				
Volume de bois mort sur pied et chablis	734 5,5	811 5,8	20 314 8,3	millier de m <sup>3</sup> (bft) m <sup>3</sup> /ha
Volume de bois mort au sol	904 6,8	1 078 7,6	28 061 11,5	millier de m <sup>3</sup> (bft) m <sup>3</sup> /ha



# L'ÉVOLUTION DE LA RESSOURCE EN BOIS À L'HORIZON 2037\*

\* SELON LE MODÈLE ÉLABORÉ PAR L'IGN



# SCENARIOS DE GESTION SYLVICOLE

## ► Deux scénarios définis par les acteurs et simulés jusqu'en 2037

- **Scénario tendanciel** : maintien des pratiques de coupe actuelles
- **Scénario dynamique** : récolter +

➤ *Ajustement des hypothèses retenues dans l'étude pour le PRFB Occitanie, pour prendre en compte les singularités du PNR Grands Causses*

## ► Contributions des gestionnaires forestiers sur chaque domaine d'étude :

1. Itinéraires sylvicoles : diamètre ou âge d'exploitabilité et éclaircies,
2. Part de la surface concernée par chaque itinéraire sylvicole
3. Usages des bois (BO / BIBE)

voir les  
critères



# LA RESSOURCE BOIS À 20 ANS

[2032-37] : 40 Mm<sup>3</sup>

[2017-22] : 28 Mm<sup>3</sup>

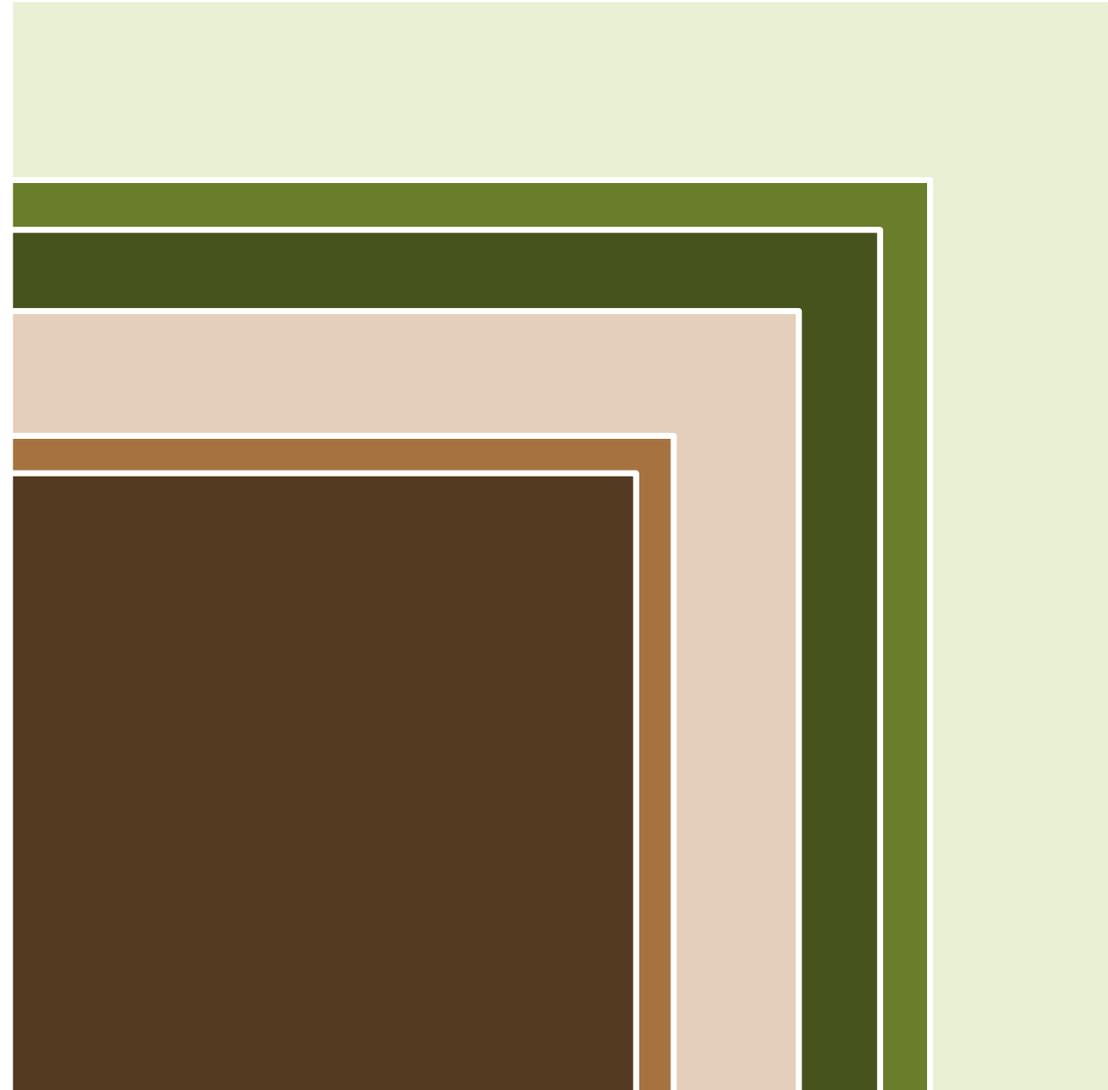
[2012] : 25 Mm<sup>3</sup> (volume total estimé)

[2032-37] : 20,5 Mm<sup>3</sup>

[2017-22] : 14,5 Mm<sup>3</sup>

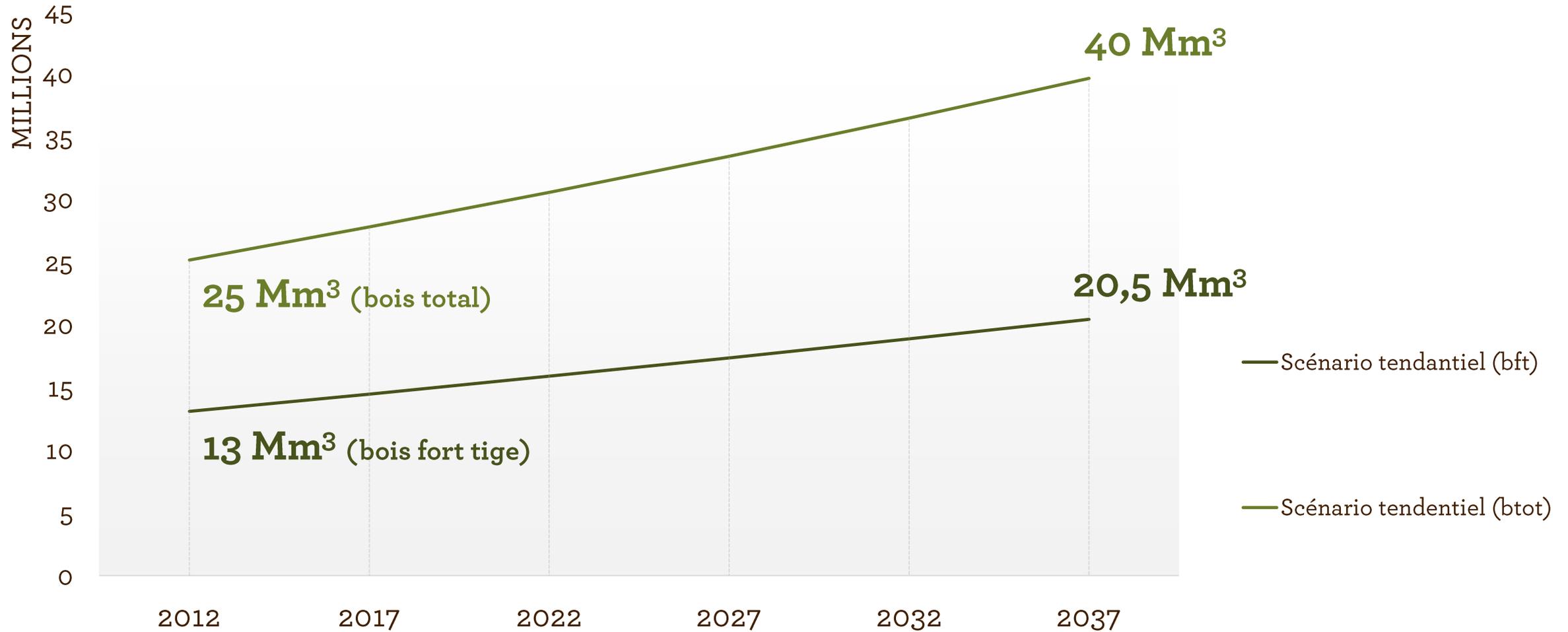
[2012] : 13 Mm<sup>3</sup> (bois fort tige)

Sur la base des scénarios actuels  
de sylviculture



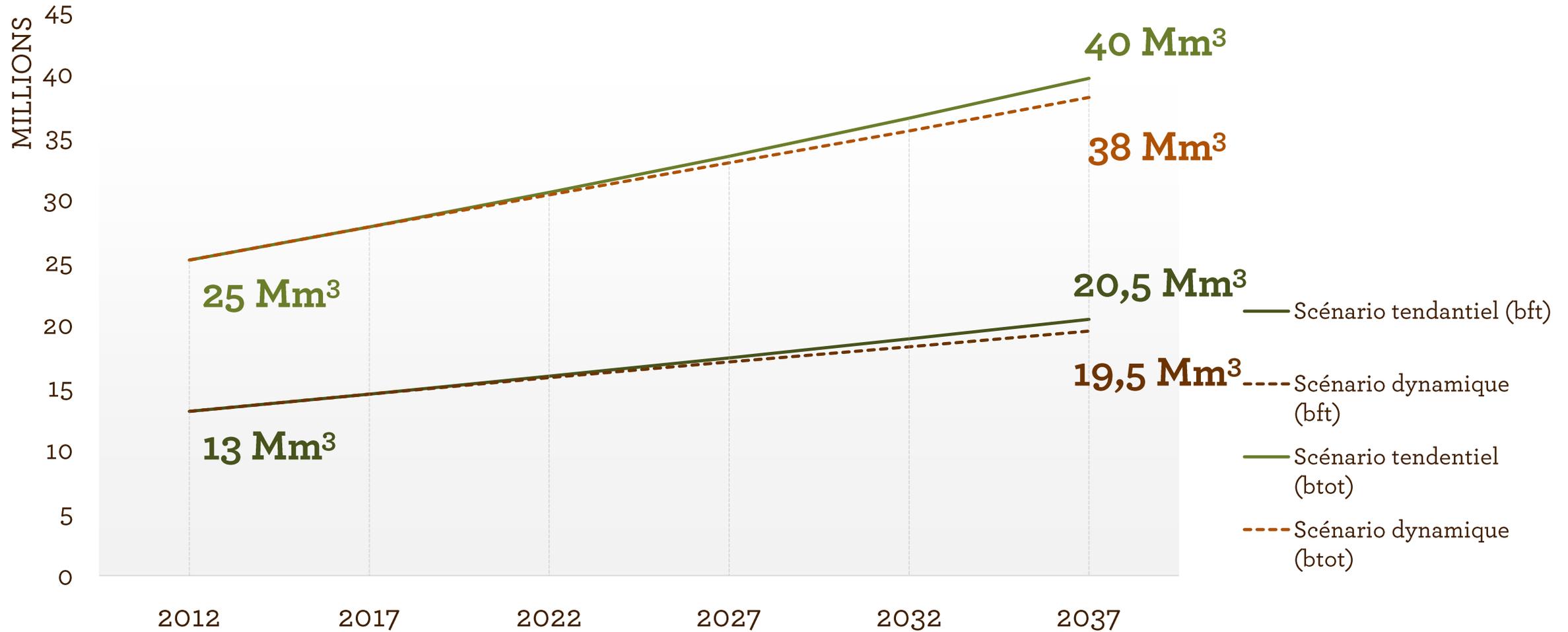


# ÉVOLUTIONS DE LA RESSOURCE TOTALE



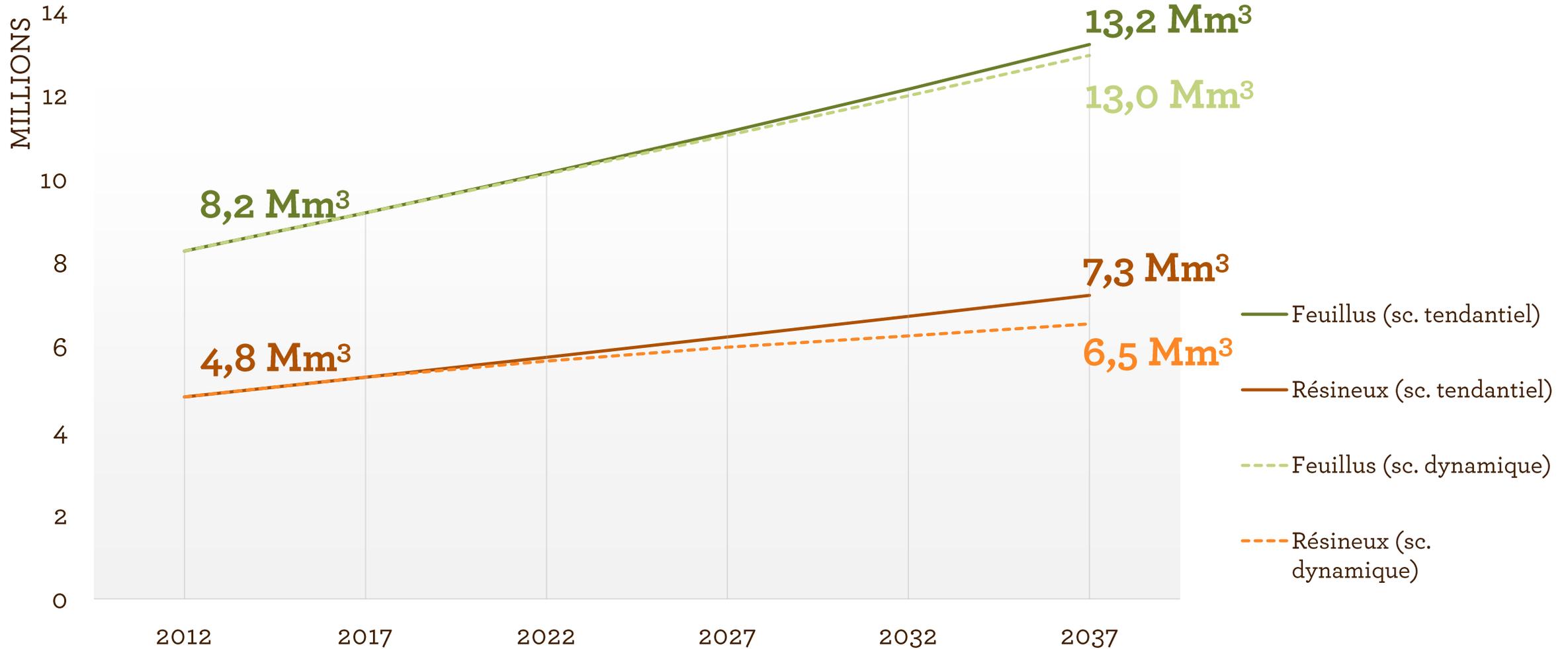


# ÉVOLUTIONS DE LA RESSOURCE TOTALE



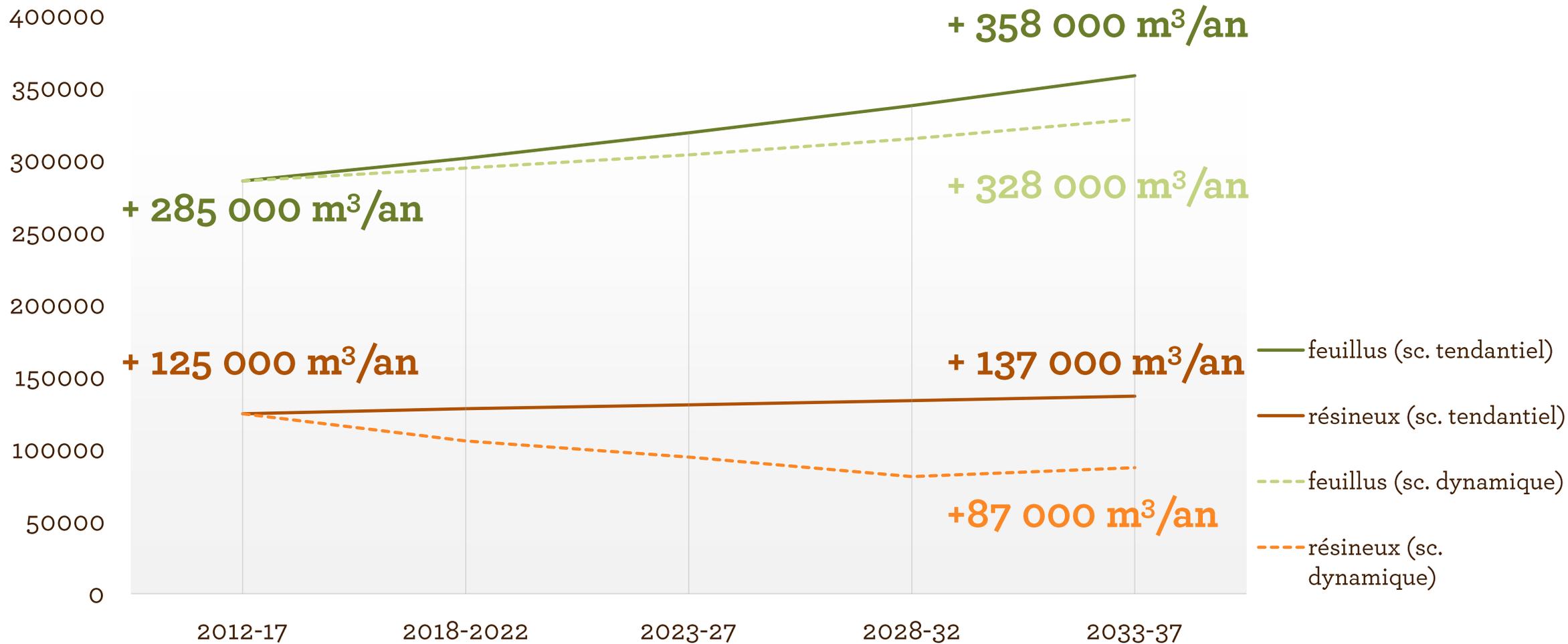


# ÉVOLUTIONS DE LA RESSOURCE FEUILLUS/RÉSINEUX



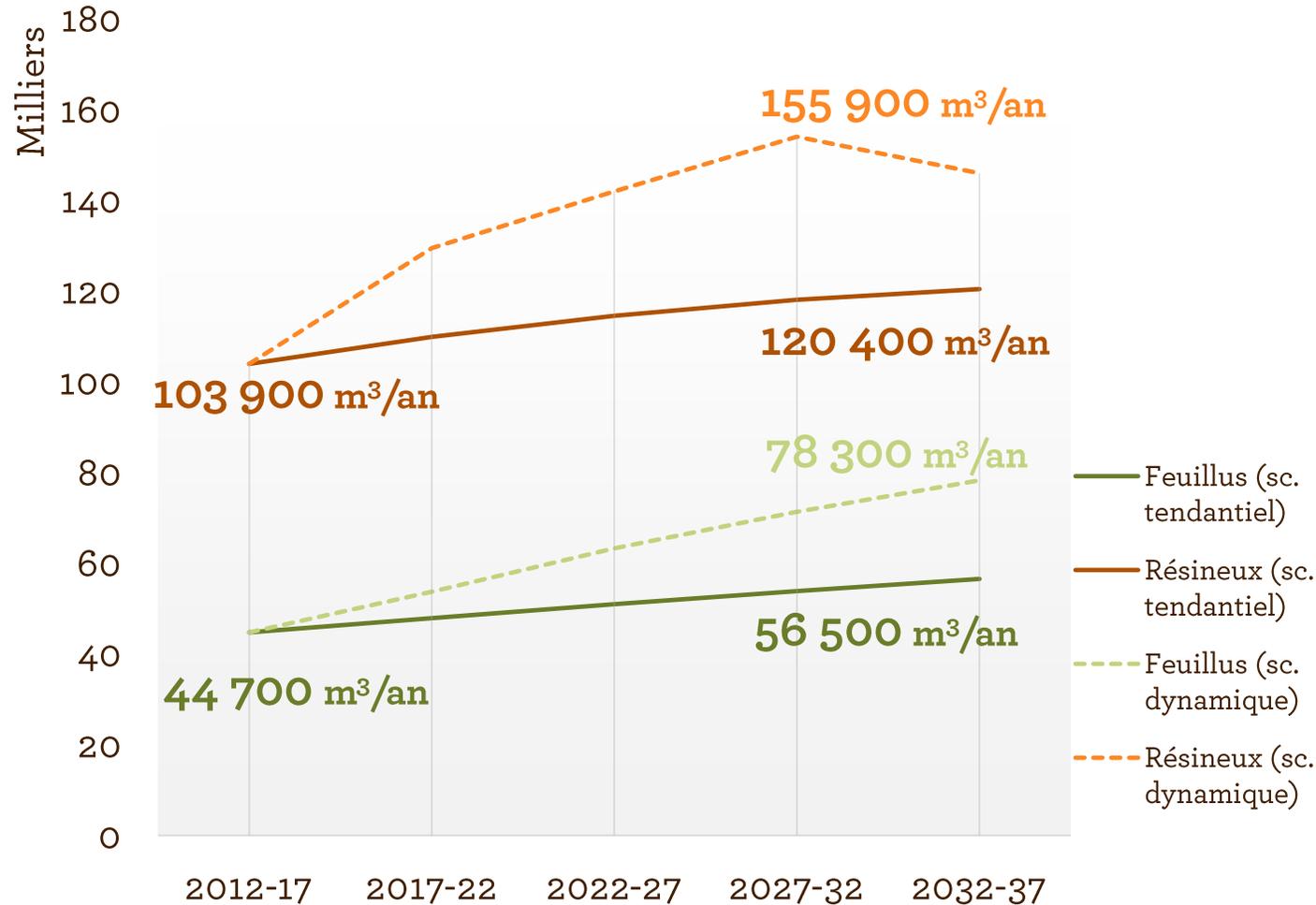


# ÉVOLUTIONS DE LA PRODUCTION NETTE FEUILLUS/RÉSINEUX





# DISPONIBILITÉ TECHNIQUE FEUILLUS/RÉSINEUX



**+ 28 300 m<sup>3</sup>** (accroissement)

**+ 57 300 m<sup>3</sup>** (dynamisation)

**=**

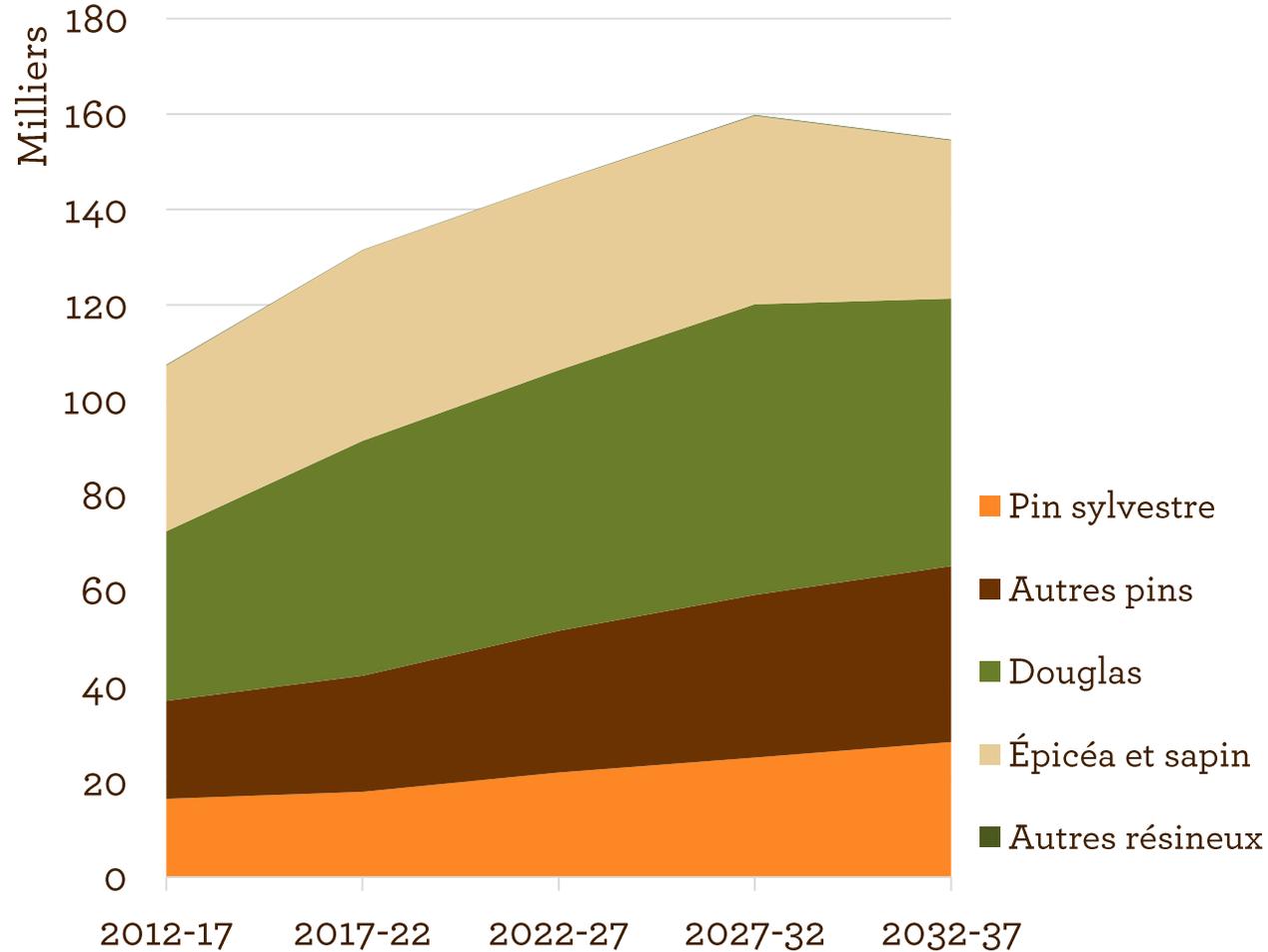
**+ 85 600 m<sup>3</sup>**

**soit, + 58%**

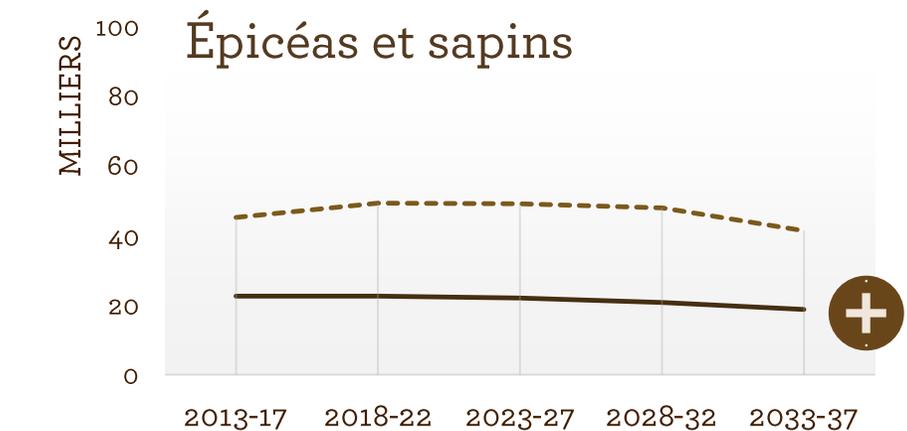
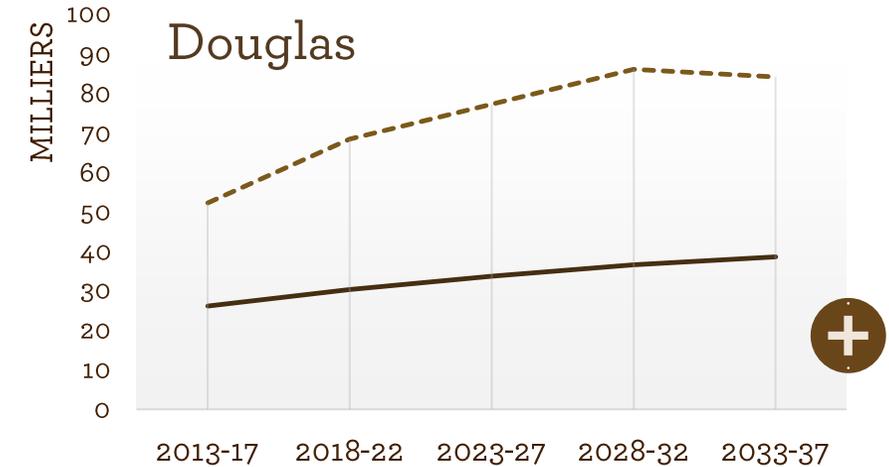
**de la disponibilité technique actuelle**



# DISPONIBILITÉS EN BOIS D'ŒUVRE (BO) RÉSINEUX



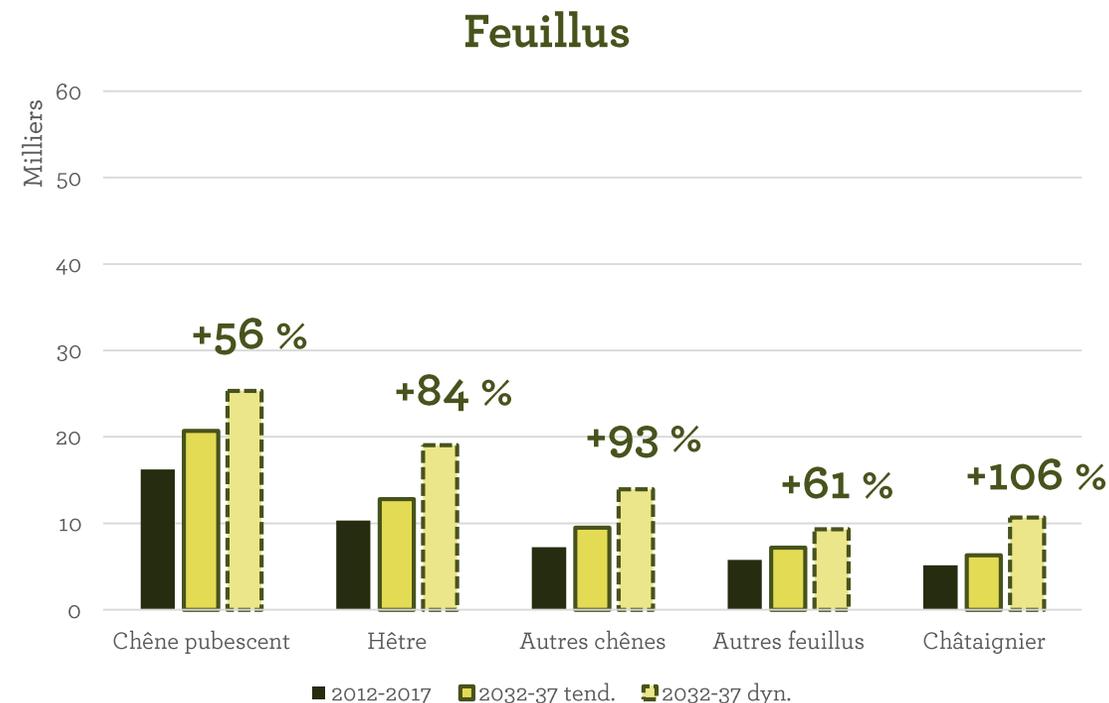
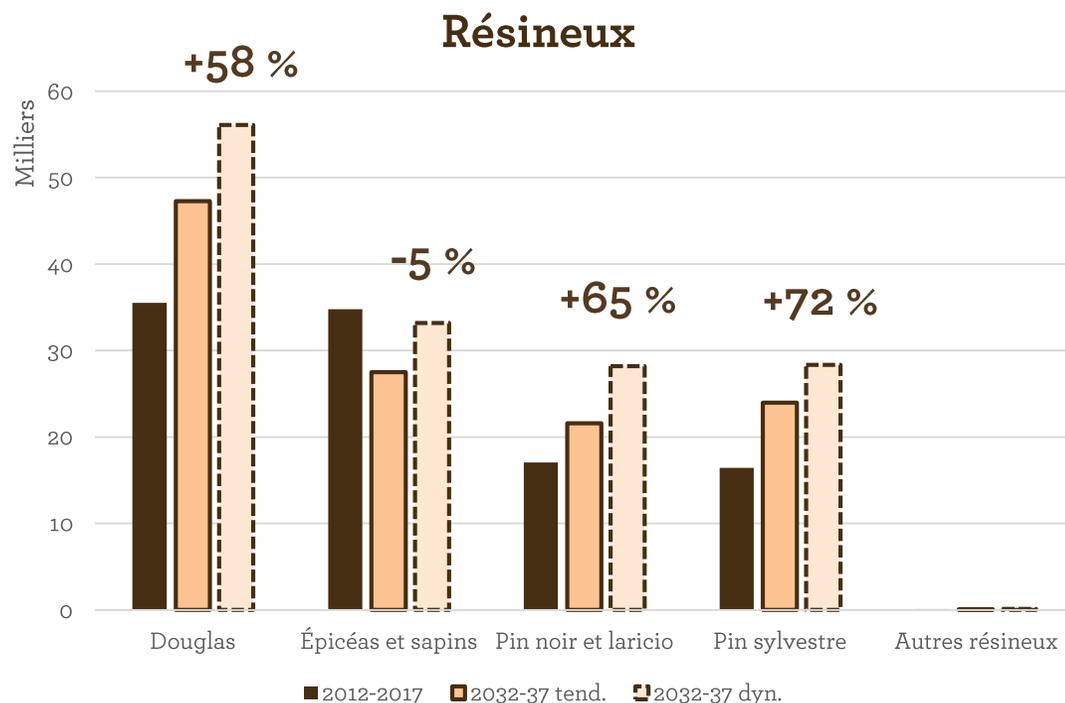
Disponibilité technique en résineux (sc. dynamique)



Récolte de bois d'œuvre (BO)



# DISPONIBILITÉ EN BOIS D'ŒUVRE (BO) ET BOIS D'INDUSTRIE/BOIS ÉNERGIE (BIBE)

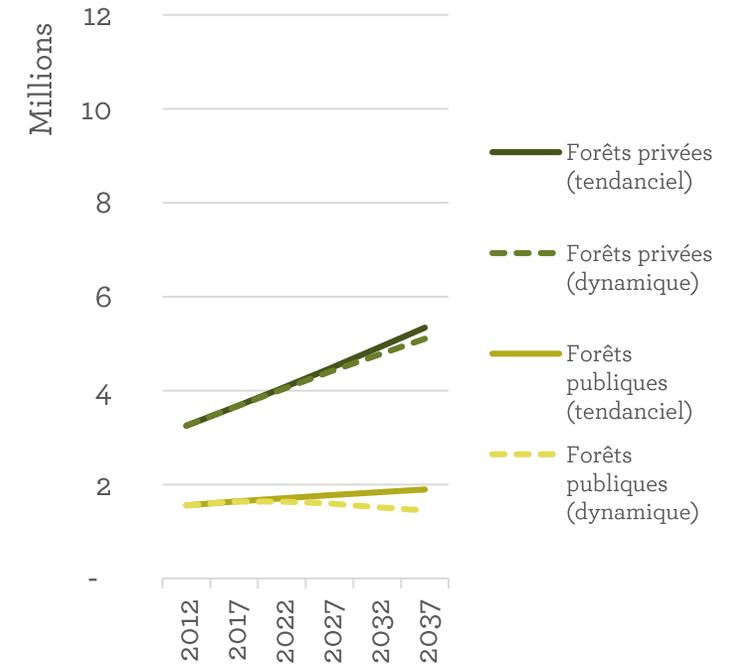
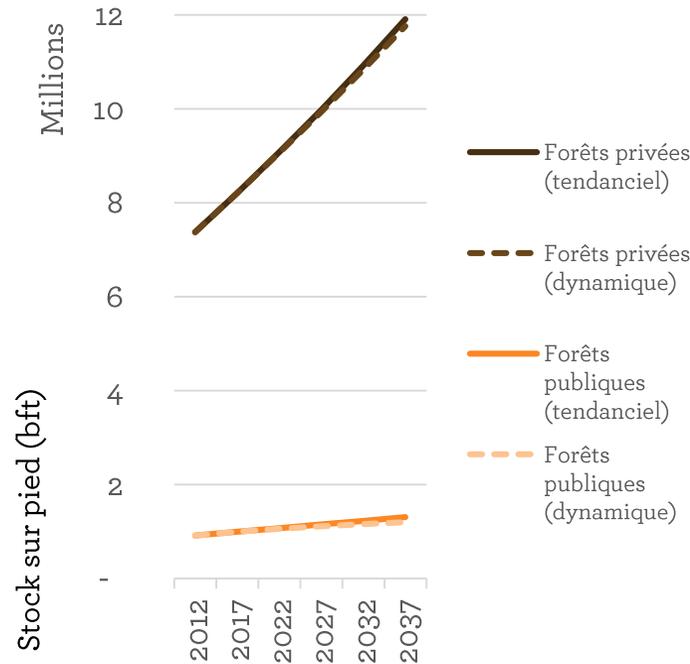
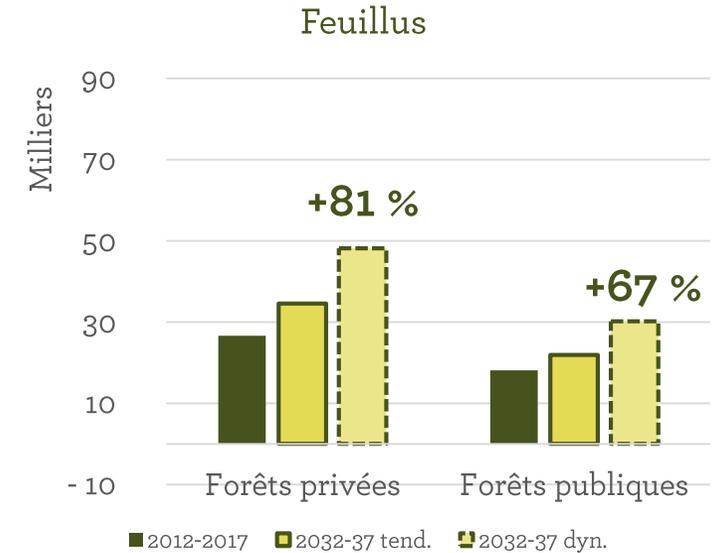
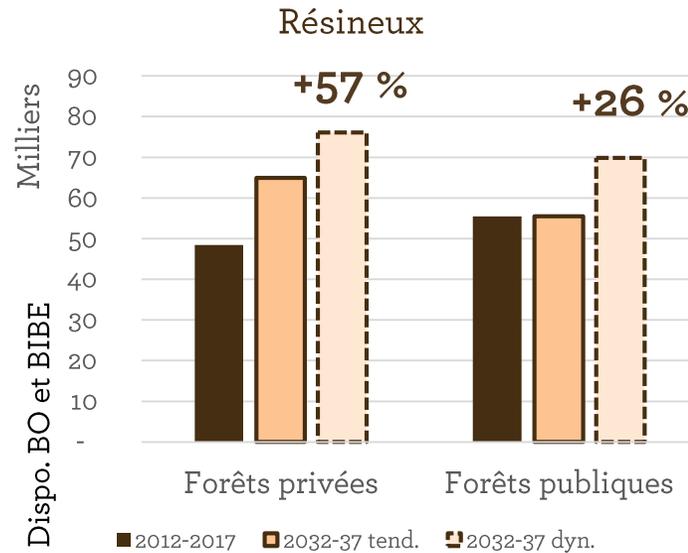


- Des possibilités de récolte suppl. importantes (jusqu'à +40 % en 2037) liée à la proportion de forêt en gestion
- Effet de saturation car les surfaces sont limitées et les peuplements arrivent à maturité

- Des possibilités de récolte suppl. importantes (jusqu'à +75 % en 2037)
- Pas d'effet de saturation car la ressource est abondante

# DISPONIBILITÉS PAR PROPRIÉTÉ

- Des possibilités de récoltes supplémentaires dans les deux catégories de propriétés
- Sensiblement plus importantes en forêt privée (+ 65% du total)
- Atteinte du maximum en forêt publique résineuse

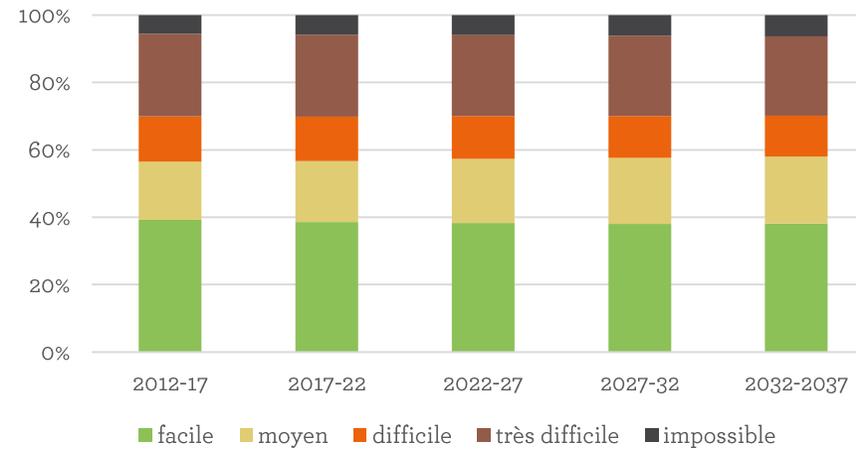


# EXPLOITABILITÉ

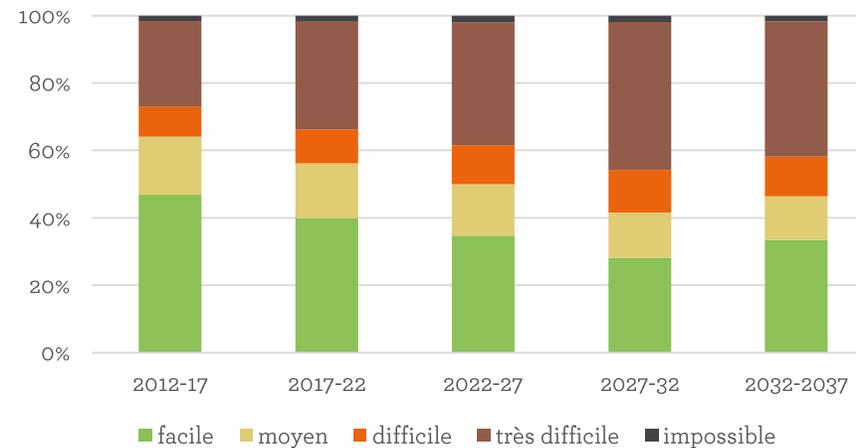
➤ Des peuplements résineux plus accessibles que les feuillus

➤ Mais 21 % de la disponibilité suppl. résineuse est d'exploitabilité difficile

Exploitabilité des peuplements résineux (sc. dynamique)



Exploitabilité des peuplements feuillus (sc. dynamique)



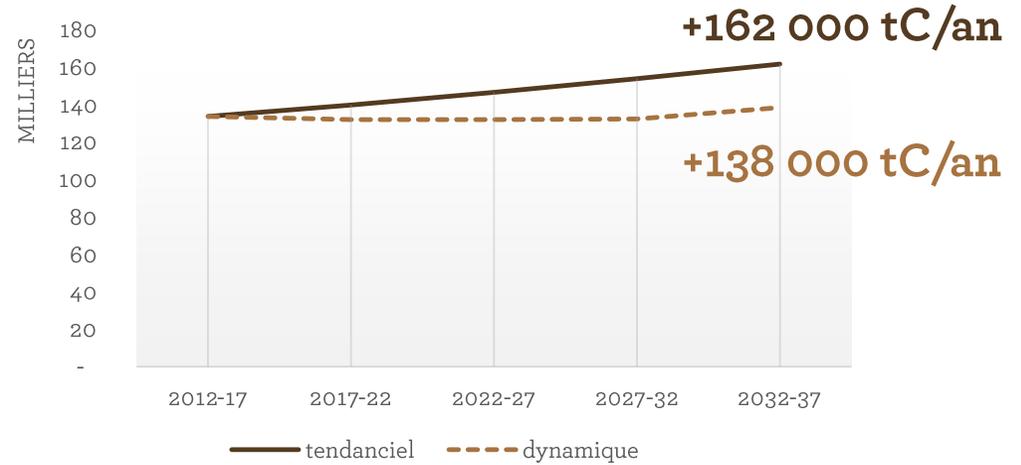
Itinéraire de débardage	Aspérité et portance du terrain		Praticable (non accidenté et portant au moins une partie de l'année)		Impraticable (accidenté ou non portant)		Tous types (accidenté ou non portant ou non)	
	Distance de débardage	Pente	0-30 %	30-60 %	0-30 %	30-60 %	60-100 %	> 100 %
Non nécessaire ou existant	< 200 m	< 200 m	Facile	Facile	Facile	Moyenne		
	200-1000 m	200-1000 m	Facile	Moyenne	Facile	Difficile	Très difficile	Impossible
	1000-2000 m	1000-2000 m	Moyenne	Difficile	Moyenne	Difficile	Très difficile	Impossible
	> 2000 m	> 2000 m	Difficile	Très difficile	Difficile	Très difficile	Très difficile	Impossible
Piste à créer	200-1000 m	200-1000 m	Difficile	Très difficile	Très difficile	Très difficile	Très difficile	Impossible
	> 1000 m	> 1000 m	Très difficile	Très difficile	Très difficile	Très difficile	Très difficile	Impossible
Inaccessible	quelconque	quelconque	Impossible	Impossible	Impossible	Impossible	Impossible	Impossible

# BILAN CARBONE

- Le stock de C s'accroît pour atteindre entre 9 et 9,5 MtC en 2037
- Une stabilisation du rythme de séquestration à  $-3,8 \text{ tCO}_2/\text{ha}/\text{an}$  dans le scénario dynamique
- Stockage de C dans les produits bois et effets de substitution à ajouter

**La forêt compense environ 3/4 des émissions de GES du territoire**

Evolution de la séquestration du C dans la biomasse ligneuse



Evolution du C dans la biomasse ligneuse

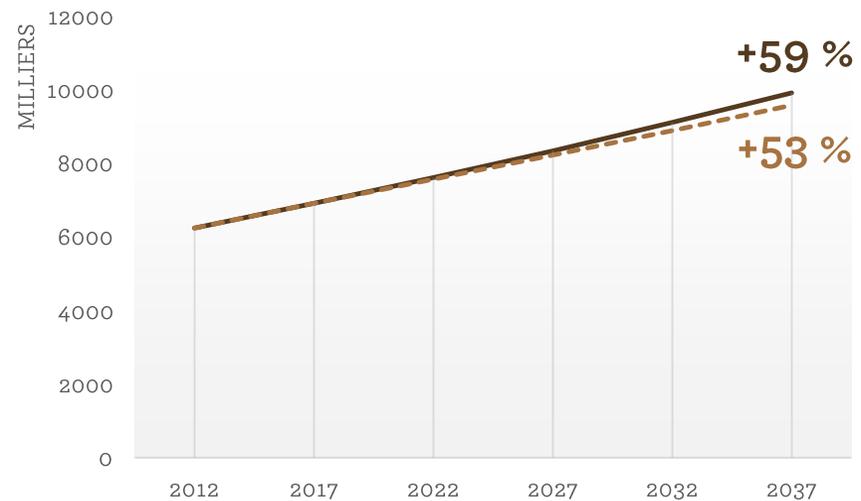




Table ronde

Comment faire de la forêt une ressource pérenne pour notre territoire ?

FLORENT TARRISSE



# COMMENT FAIRE DE LA FORÊT UNE RESSOURCE PÉRENNE POUR NOTRE TERRITOIRE ?

---

- ▶ Selon vous, quel est le principal atout du territoire pour développer la filière bois ?
- ▶ Quelle marge de manœuvre identifiez-vous - quel levier seriez-vous prêt à actionner - pour mieux valoriser cette ressource localement ?
- ▶ Comment peut-on s'assurer, à la fois, satisfaire la demande industrielle et assurer le développement local équilibré ?

Comment faire  
de la forêt une  
ressource  
pérenne pour  
notre territoire ?



Forêt et filière bois : Un territoire ressource

# MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



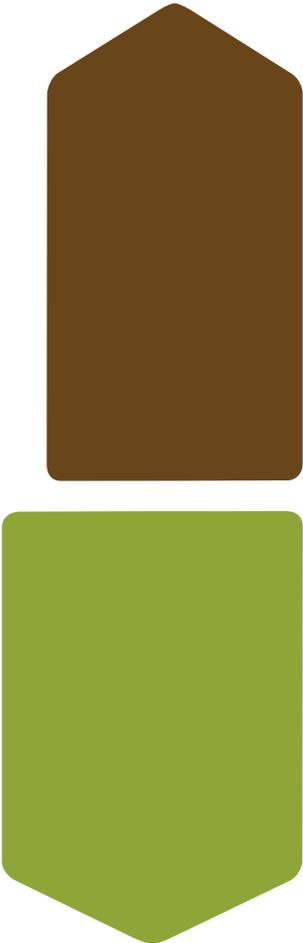
UNION EUROPÉENNE



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

ET BON WEEK-END





DIAPPOSITIVES  
SUPPLÉMENTAIRES



## ► Gestion avec coupes d'amélioration

- Superficies concernées
- Âge d'exploitabilité
- Âge à la première éclaircie et % de prélèvement
- Durée de rotation, nombre et % de prélèvement pour les éclaircies suivantes

## ► Gestion avec coupe de renouvellement (sans éclaircie intermédiaire)

- Superficies concernées
- Âge d'exploitabilité

## ► Distinction forêts publiques / forêts privées

## ► + changement d'essence pour les parcelles en reconstitution

## ► Gestion avec coupes d'amélioration

- Superficies concernées
- Âge d'exploitabilité
- Âge à la première éclaircie et % de prélèvement
- Durée de rotation, nombre et % de prélèvement pour les éclaircies suivantes

## ► Gestion avec coupe de renouvellement (sans éclaircie intermédiaire)

- Superficies concernées
- Âge d'exploitabilité

## ► Distinction forêts publiques / forêts privées

## ► + changement d'essence pour les parcelles en reconstitution

# LES HYPOTHÈSES RETENUES

## En forêt privée

- ▶ Plus de superficie en gestion ;
- ▶ 1<sup>ère</sup> éclaircie plus précoce et taux de prélèvement plus important ;
- ▶ Rotation plus fréquente mais taux de prélèvement inférieur aux éclaircies suivantes ;
- ▶ Feuillus : moins de gestion en taillis
- ▶ Résineux : augmentation modérée du taux de prélèvement
- ▶ Transition des surfaces en Douglas à l'occasion du renouvellement

## En forêt publique

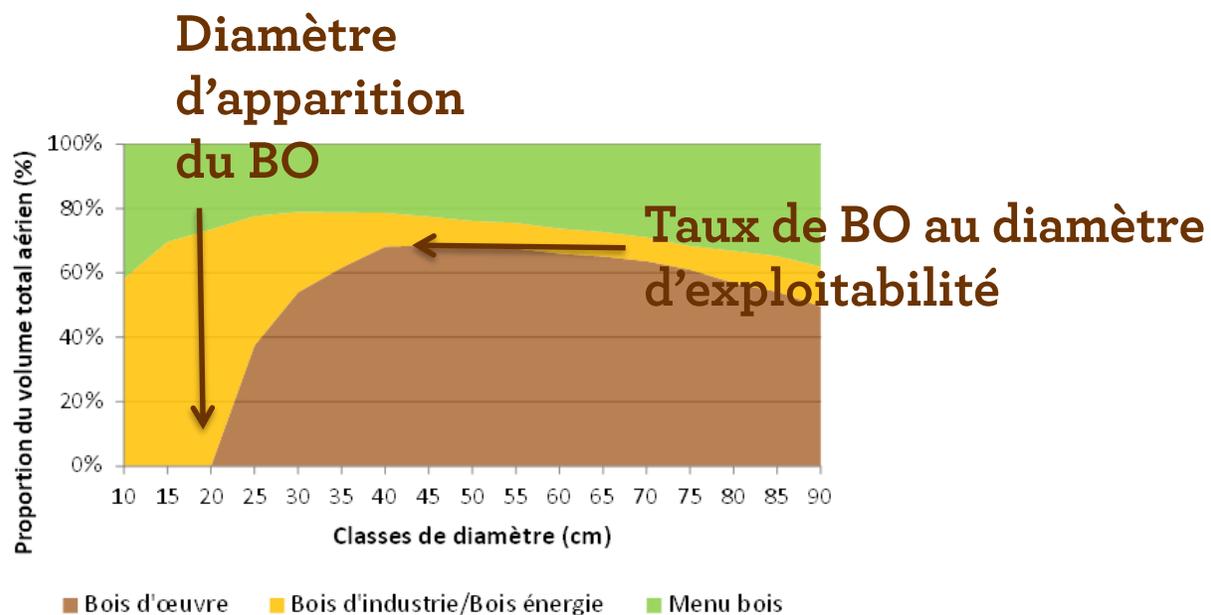
- ▶ Diminution de l'âge de la première éclaircie et de l'âge d'exploitabilité
- ▶ Rotation modérément raccourcie et taux de prélèvement plus fort (Pin noir et pin laricio) ou modéré (résineux productif)
- ▶ Peu de surfaces supplémentaires mobilisables

Itinéraires PNR Grands Causses		FORETS PRIVÉES							
Scénario tendanciel		Gestion avec coupes d'amélioration (ou taillis fureté pour le chêne pubescent)						Gestion type coupe rase	
Code du domaine	Intitulé du domaine	Age moyen d'exploitabilité	1ère éclaircie		Éclaircies suivantes			Durée	Nb de points IFN total
			Age	Taux en volume	Rotation	Nombre	Taux en volume		
FF_F_TAILLIS	Taillis dont chênaie pubescente							70	136
FF_F_HETRE_CHENES	Hêtraies et chênaies (pédonculé et sessile)	120	35	30%	8	5	20%	70	
FF_F_CHATAIGNIER	Châtaigneraie							60	
FF_R_PIN_SYLVESTR	Pin sylvestre	100	50	40	20	1	35	70	
FF_R_PINS_AUTRES	Pin noir et pin laricio	70	40	35%	10	2	25%		
FF_R_RESINEUX_PRODUCTIFS	Résineux productifs	60	20	35%	7	2	25%	50	
FORETS_OUVERTES	Forêts ouvertes								

retour

# LES HYPOTHÈSES RETENUES

## ► Les usages potentiels par domaine d'étude



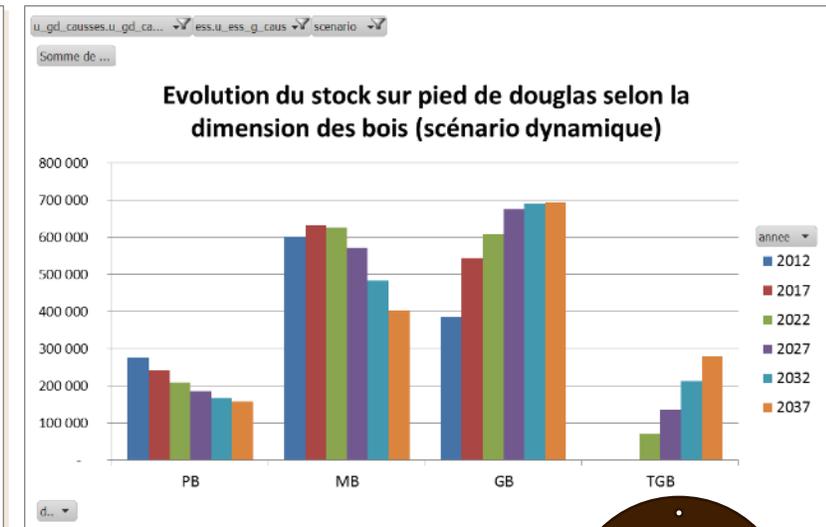
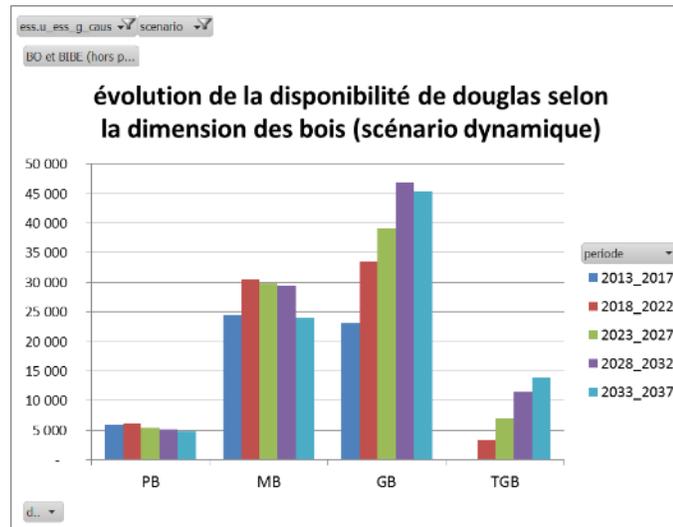
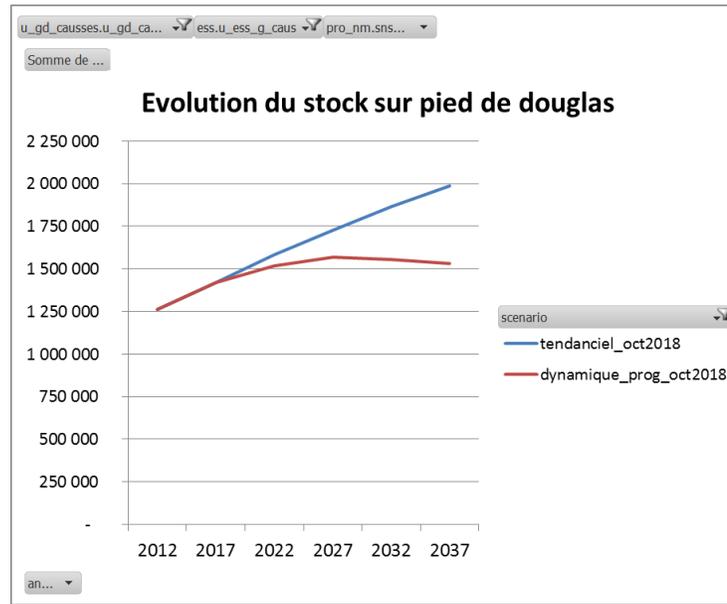
- Valorisation possible en BO
- Diamètre à 1,30m d'apparition du BO
- Taux de BO atteint au diamètre d'exploitabilité
- Part de BIBE dans les grosses branches.

retour

# CAS DES PEUPELEMENTS DE DOUGLAS

Récolte gros et très gros bois :  
+150 % entre 2013 et 2037

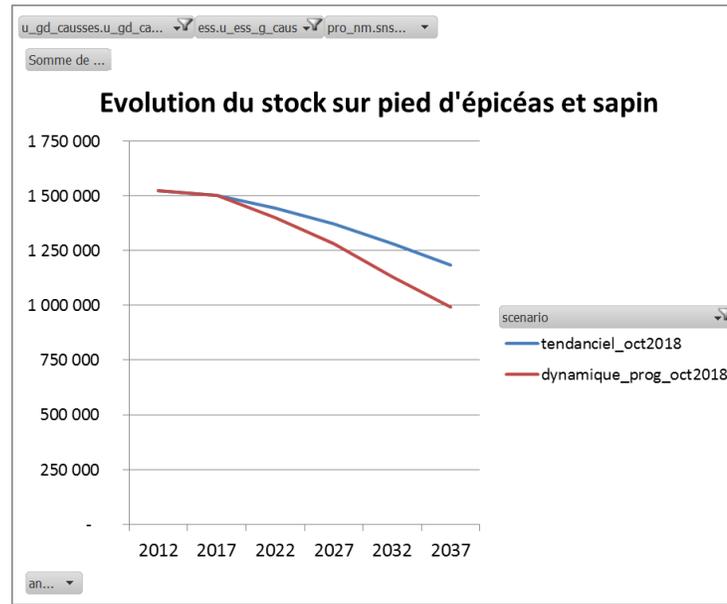
Stock petits et moyens bois :  
69 % en 2012 à 36 % en 2037  
→ Très forte maturation  
→ Déficit de jeunes peuplements



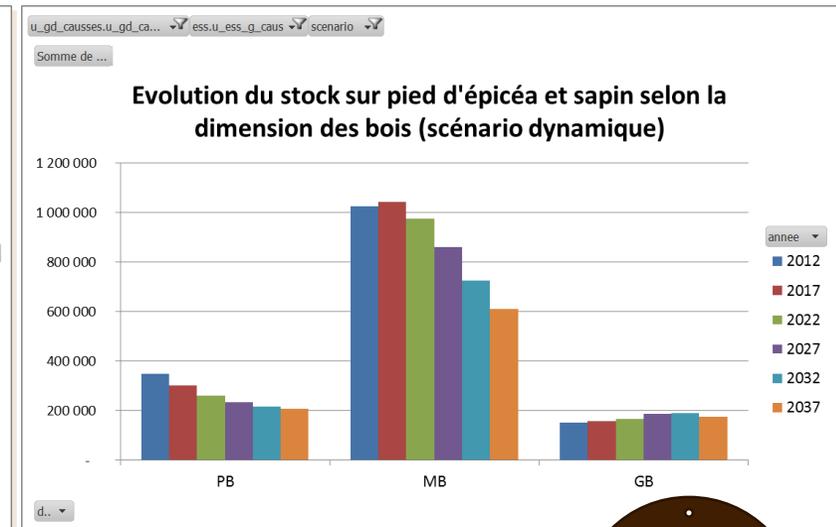
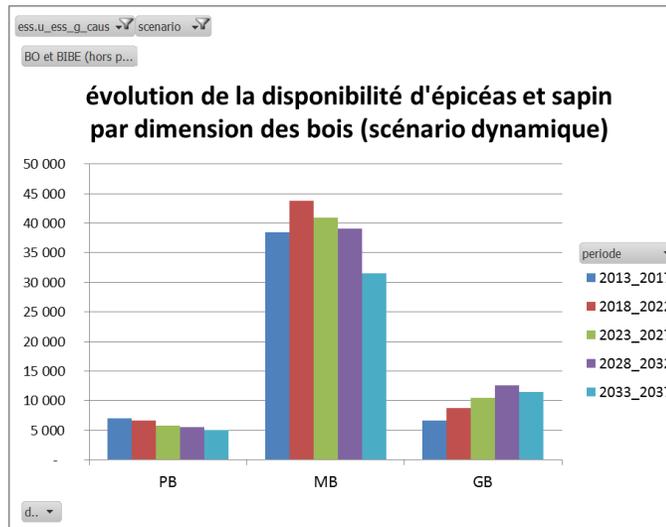
# CAS DES PEUPELEMENTS D'ÉPICÉA ET SAPINS

Baisse de 18 % de la récolte moyens bois en 2037

Effondrement de -40 % des stocks de petits et moyens bois



**- 35 % du stock sur pied**





# LA FORÊT EN CHIFFRES

---

- ▶ Superficie de forêt = **136 200 ha en 2012** soit **42% du territoire** d'après des données statistiques de l'Institut forestier national (IFN, IGN), dont 3/4 feuillus, 1/4 résineux
- ▶ Volume de bois sur pied en forêt = **13 millions de mètres cube (bois fort tige)**, (soit une estimation de 25 Mm<sup>3</sup> au total (houppier des arbres compris)) dont 2/3 feuillus, 1/3 résineux
- ▶ Accroissement annuel estimé = environ **+386 000 m<sup>3</sup> par an** (bois fort tige),
- ▶ Prélèvement annuel estimé = **145 000 m<sup>3</sup>** dont 1/4 feuillus, 3/4 résineux
- ▶ Destination des bois : 35% bois énergie (bûches + bois déchiqueté), 44% bois d'œuvre, le reste en bois d'industrie (source : enquête annuelle de branche de 2016 (AEB) et estimation de la consommation en bois-bûche, à prendre avec bcp de pincettes)
- ▶ Stock de Carbone (C) en forêt = 6 millions de tonnes de C
- ▶ Effet puits de C en équivalent CO<sub>2</sub> = capte près de 500 000 teCO<sub>2</sub>/an (+ de 2x fois l'émission de GES par le transport routier, compense ¾ des émissions de GES du territoire)
- ▶ Il est difficile d'estimer de manière fiable de taux de progression de la couverture forestière, toutefois il est estimé à 16% en comparant les cartographies de 1994 et de 2008, soit une progression d'environ 1,3% par an. On peut toutefois estimer que la superficie de la forêt a, a minima, doublé de superficie (x2) depuis les 160 dernières années (milieux du XIX<sup>e</sup> siècle).